



Rapport d'activité 2018

Agglomération Montargoise



Introduction	
> Edito	p.3
> En images	p.4
> L'Agglomération Montargoise	p.6
<hr/>	
L'organisation de l'Agglo	
> Les compétences	p.7
> L'organisation politique	p.8
> L'organigramme	p.10
<hr/>	
Une Agglo attractive	
> L'essor économique se confirme	p.11
> Un territoire plébiscité par les touristes	p.14
<hr/>	
Un territoire harmonieux	
> Cadre de vie : des projets ambitieux	p.16
> Des actions en faveur de l'habitat et de la mobilité	p.17
<hr/>	
Une Agglo dynamique	
> Culture	p.19
> Sport	p.22
<hr/>	
Une Agglo solidaire	
> L'accessibilité	p.24
> Cohésion sociale et politique de la ville	p.24
> Prévention et citoyenneté	p.26
<hr/>	
Une Agglo engagée	
> Pérenniser l'approvisionnement en eau potable	p.28
> Construire un avenir durable	p.30
> Favoriser les nouvelles mobilités sur tout le territoire	p.31
<hr/>	
Les moyens de l'Agglo	
> Les ressources humaines	p.32
> La communication	p.35
> Les finances	p.37
<hr/>	
Annexes	
> Annexe 1 : Les membres du Conseil communautaire	p.40
> Annexe 2 : La composition des commissions permanentes et obligatoires	p.41
> Annexe 3 : Le Bureau	p.43
<hr/>	



“ J’ai le plaisir de vous présenter le Rapport annuel d’activité 2018 de la Communauté d’agglomération, année où j’ai été élu Président de l’Agglomération Montargoise.

Attractivité, harmonie, dynamisme, solidarité et engagement sont les maîtres mots qui nous ont guidés dans la nouvelle énergie d’actions que nous avons déployée au service de nos 15 communes et de nos 65 000 habitants.

Ce n’est pas moins de trois réunions publiques qui ont été organisées en 2018 par l’Agglomération Montargoise concernant le projet de construction du Port de plaisance Saint Roch. Ce sera un facteur d’attractivité mais surtout de qualité de vie pour les habitants, qui auront plaisir à s’y retrouver et s’y balader.

Après près de 10 années de tergiversation avec l’Etat, l’acquisition de la caserne Gudin par l’Agglomération Montargoise est enfin effective. Les études en cours permettront de proposer un aménagement et des services nouveaux en centre-ville de Montargis.

L’Agglomération Montargoise s’est mobilisée et a réussi à empêcher la suppression de l’AFPA sur notre territoire. Le déploiement de la fibre optique, du très haut débit et des solutions alternatives se poursuivent sur l’ensemble des communes. Le nouveau pôle commercial du Chesnoy se concrétise en 2018 avec l’installation des premières concessions automobiles.

Pour permettre une meilleure efficacité du développement économique sur notre bassin d’emplois, nous avons créé en 2018 une coopération avec les trois communautés de communes qui nous entourent, se traduisant par des réunions en commun tous les 15 jours des développeurs économiques et tous les mois des présidents des intercommunalités et des élus en charge du développement économique.

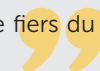
Pour assurer la pérennité de l’approvisionnement en eau potable, nous avons lancé en 2018 des études pour la construction de la future usine de traitement.

En 2018, après les phases de consultation des associations d’usagers, d’appels d’offres et de négociations, le nouveau contrat de délégation de service public concernant les mobilités a été signé avec le groupe Keolis. Il permettra de répondre aux besoins des habitants et d’apporter des services nouveaux à partir de 2019.

Avec l’inauguration du Musée Girodet, c’est enfin un rayonnement possible des œuvres de Girodet et de Triqueti sur le plan national et international. Afin de tenir compte de la volonté des habitants d’améliorer leur pouvoir d’achat, nous avons mis en place la gratuité des médiathèques de l’agglomération et cela a été un succès.

Avec celui des Plus Beaux Détours de France, les nouveaux labels touristiques « accueil vélo », « tourisme et handicap », « accueil station pêche » qui ont été décernés à nos équipements montrent que notre territoire a des atouts touristiques majeurs. Le Festival Vénitien, qui a lieu tous les deux ans, a été un succès populaire.

Les élus et les agents de la Communauté d’Agglomération Montargoise peuvent être fiers du travail accompli au service des habitants.



Frank Supplisson
Président de la Communauté d’agglomération

Manifestations 2018

26 janvier 2018

Cérémonie des vœux du Président au personnel de l'Agglomération Montargoise à la salle des Fêtes de Pannes.

24 avril 2018

Installation du nouveau Président de l'Agglomération Montargoise et élection des membres du Bureau.

15 juin 2018

Inauguration du bâtiment du Musée Girodet.

16 et 17 juin 2018

Week-end portes ouvertes au Musée Girodet.

4 juillet 2018

Inauguration d'*Un Été de Proximité* au lac des Closiers, à Montargis.

6 juillet 2018

Inauguration de l'Escale Estivale à la Médiathèque de l'AME.

9 juillet 2018

Pose de la première pierre de la nouvelle concession BMW/Mini au Pôle commercial du Chesnoy.

13 juillet 2018

Inauguration du Centre Médico-Sportif de l'Agglomération Montargoise, situé au centre commercial de la Chaussée, à Montargis.

30 août 2018

Réunion avec les riverains du Port Saint Roch dans la salle VNF, Esplanade Tabarly, à Montargis.

31 août 2018

Clôture d'*Un Été de Proximité* au lac des Closiers, à Montargis.





6 septembre 2018

Concertation publique autour du futur Port Saint Roch dans la salle du Tivoli, à Montargis.

28 septembre 2018

Inauguration des travaux de rénovation achevés (portes et sol) du hangar de l'aéroclub du Gâtinais, à Vimory.

29 septembre 2018

Inauguration de la *Fête d'un Jour*, boulevard Kennedy, à Chalette-Montargis.

12 octobre 2018

Signature de la convention "Action Coeur de Ville" à Montargis.

12 octobre 2018

Soirée hommage aux associations et mécènes du Musée Girodet.

19 octobre 2018

Soirée de remerciements aux bénévoles d'*Un Eté de Proximité* au lac des Closiers, à Montargis.

30 novembre 2018

Inauguration du collage monumental réalisé par le street-artist Julien de Casabianca sur un mur du quartier de la Pêcheurie à Montargis

5 décembre 2018

Signature d'une convention avec le Département du Loiret pour la restauration de huit œuvres du Musée Girodet.

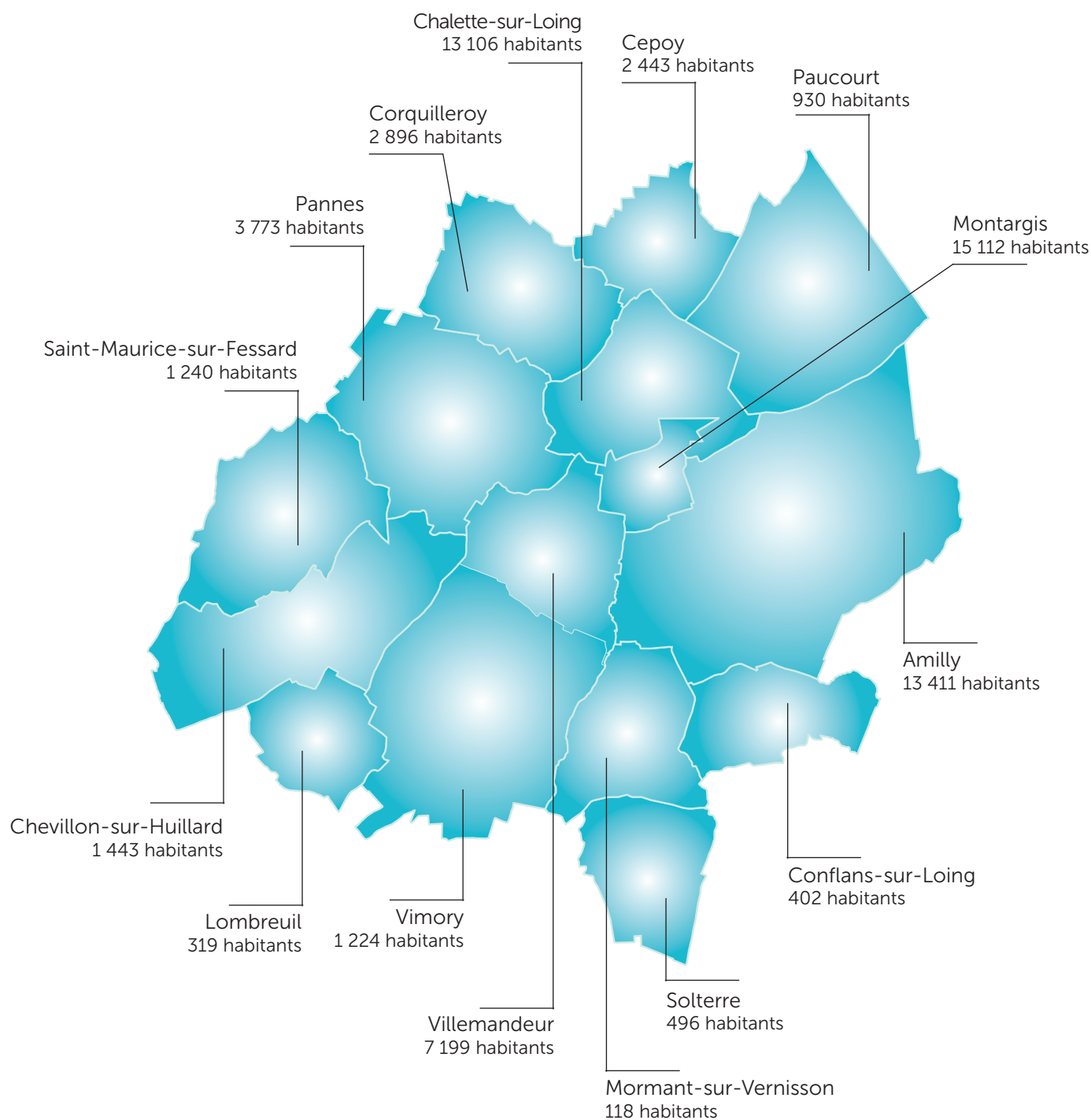
13 décembre 2018

Participation des élèves du collège Chinchon à la pose d'un collage monumental sur la passerelle du Quai de Briare à Montargis avec le street-artist Julien de Casabianca.

15 décembre 2018

Inauguration de la muséographie du Musée Girodet en présence du Ministre de la Culture Franck Riester.

L'Agglomération Montargoise



15
communes
membres de
l'Agglomération
Montargoise

65 000*
habitants

168 km²
de superficie

Budget annuel
67,1 M€
dépenses
72,6 M€
recettes

*POPULATION TOTALE = POPULATION MUNICIPALE + POPULATION COMPTÉE À PART
La population comptée à part comprend certaines personnes dont la résidence habituelle est dans une autre commune mais qui ont conservé une résidence sur le territoire de la commune.



L'ORGANISATION DE L'AGGLO

Les compétences

CONFORMÉMENT À LA LOI DU 7 AOÛT 2015 PORTANT LA NOUVELLE ORGANISATION TERRITORIALE DE LA RÉPUBLIQUE, LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION A ADAPTÉ SES STATUTS ET EXERCE DE PLEIN DROIT EN LIEU ET PLACE DES COMMUNES MEMBRES LES SEPT COMPÉTENCES SUIVANTES :

- > Développement économique.
- > Aménagement de l'espace communautaire.
- > Equilibre social de l'habitat.
- > Politique de la ville.
- > GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations). L'Agglomération Montargoise a anticipé au 01/01/2017 cette compétence qui devait s'appliquer en janvier 2018.
- > Accueil des gens du voyage.
- > Collecte et traitement des déchets.

LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION EXERCE EN OUTRE EN LIEU ET PLACE DES COMMUNES LES COMPÉTENCES OPTIONNELLES SUIVANTES :

- > Voirie et parcs de stationnement d'intérêt communautaire.
- > Assainissement des eaux usées.
- > Eau potable.
- > Construction et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire.

ELLE EXERCE AUSSI LES NOMBREUSES COMPÉTENCES FACULTATIVES SUIVANTES :

- > Protection de l'environnement et développement durable d'intérêt communautaire.
- > Rivières et canaux.
- > Institut Médico-Educatif (IME), en matière d'investissement.
- > Politique culturelle et sportive d'intérêt communautaire.
- > Office des retraités et personnes âgées de l'agglomération montargoise (O.R.P.A.D.A.M.).
- > Action en faveur de la lutte contre l'illettrisme.
- > Comité des Œuvres sociales (COS).
- > Exercice du droit de préemption urbain (DPU).
- > Participation au SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours).
- > Soutien aux actions de formation.
- > Construction, aménagement et gestion de bâtiments pour l'accueil de services publics d'intérêt communautaire.
- > Centre médico-scolaire et Centre médico-sportif.
- > Gestion du cimetière, des columbaria et exploitation du crématorium, entretien de ce cimetière et du jardin du souvenir attenant, situés 400, rue de Pisseux à Amilly.
- > Fourrière animale.
- > Gestion des eaux pluviales urbaines.

L'AGGLOMÉRATION MONTARGOISE GÈRE ÉGALEMENT UNE POLICE INTERCOMMUNALE SUR DIX COMMUNES

(Cepoy, Conflans-sur-Loing, Corquilleroy, Lombreuil, Mormant-sur-Vernisson, Pannes, Paucourt, Saint-Maurice-sur-Fessard, Solterre et Vimory).



L'organisation politique

LE PRÉSIDENT

Élu par le Conseil communautaire pour la durée du mandat des conseillers (6 ans), il préside le Conseil et le Bureau. Il est le chef de l'exécutif et supervise la mise en œuvre de la politique communautaire.

Président de l'Agglomération Montargoise : Frank Supplisson

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le Conseil communautaire s'est réuni 9 fois en 2018 (janvier, février, mars, avril, mai, juin, septembre, novembre et décembre).

Une réunion de Conseil exceptionnel s'est déroulée le 24 avril 2018 pour procéder à l'élection du nouveau Président de l'Agglomération Montargoise et du Bureau communautaire.

Organe délibérant de la Communauté, le Conseil décide de la réalisation des actions et opérations d'intérêt communautaire à mettre en œuvre. Il est composé de 56 membres, dont le Président (cf. annexe 1 - p43).



9

réunions

de Conseil communautaire

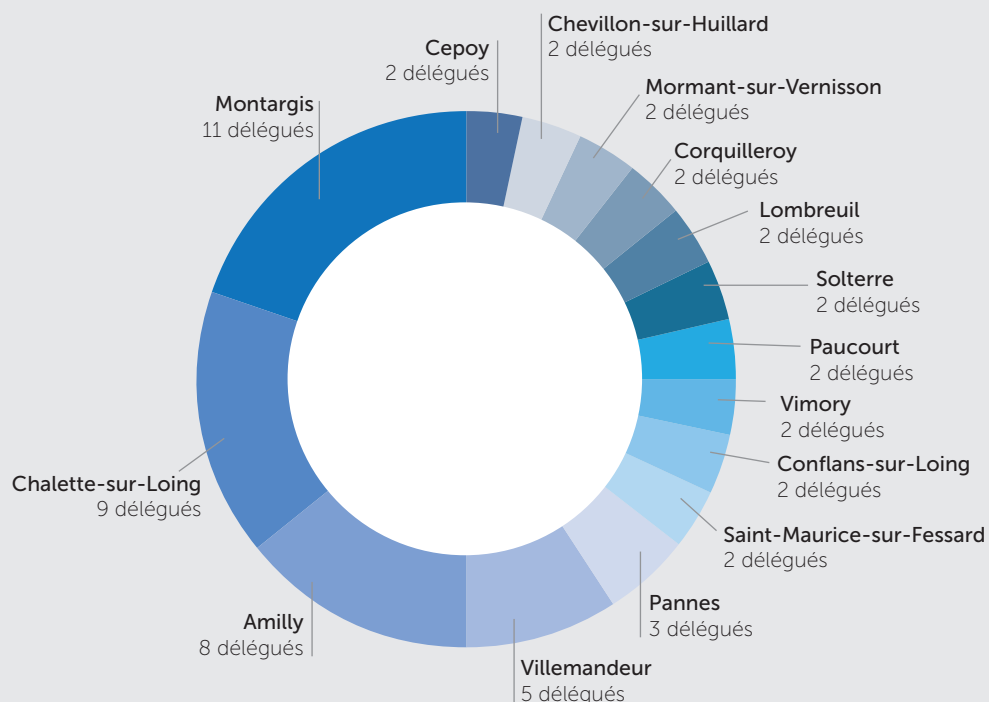


448

délibérations

ont été prises

Répartition des 56 membres du Conseil communautaire par commune au 31/12/2018



LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Les réunions de Bureau précèdent celles du Conseil Communautaire.
Deux fonctions distinctes sont assurées par le bureau :

- **Une fonction délibérative** : le Bureau communautaire peut avoir délégation du Conseil communautaire pour toutes les questions se situant dans le champ des délégations consenties par le Conseil de Communauté d'Agglomération. Un rendu des décisions doit alors être fait en Conseil communautaire.
A l'heure actuelle, le Bureau Communautaire ne bénéficie pas de délégation du Conseil communautaire.
- **Une fonction de réflexion**, d'avis et de propositions pour toutes les affaires entrant dans les champs de compétences de la communauté d'agglomération, et sur les dossiers importants soumis au Conseil communautaire.

Le Bureau est composé du Président, de 14 Vice-Présidents et de 3 Conseillers communautaires délégués.



Président : Frank SUPPLISSON.

Vice-Présidents : Gérard DUPATY, Benoît DIGEON, Bernadette ABSOLU, Franck DEMAUMONT, Denise SERRANO, Bernard DELAVEAU, Jean-Paul SCHOULEUR, Dominique LAURENT, René BÉGUIN, Guy HAGHEBAERT, Eric PEPIN, Christian BOURILLON, Gérard LELIÈVRE, Jean-Paul BILLAULT.

Conseillers communautaires délégués : Jérôme RICARDOU, Christian CHARPENTIER, Eric GODEY.

(cf. annexe 1 : le bureau - p.43)

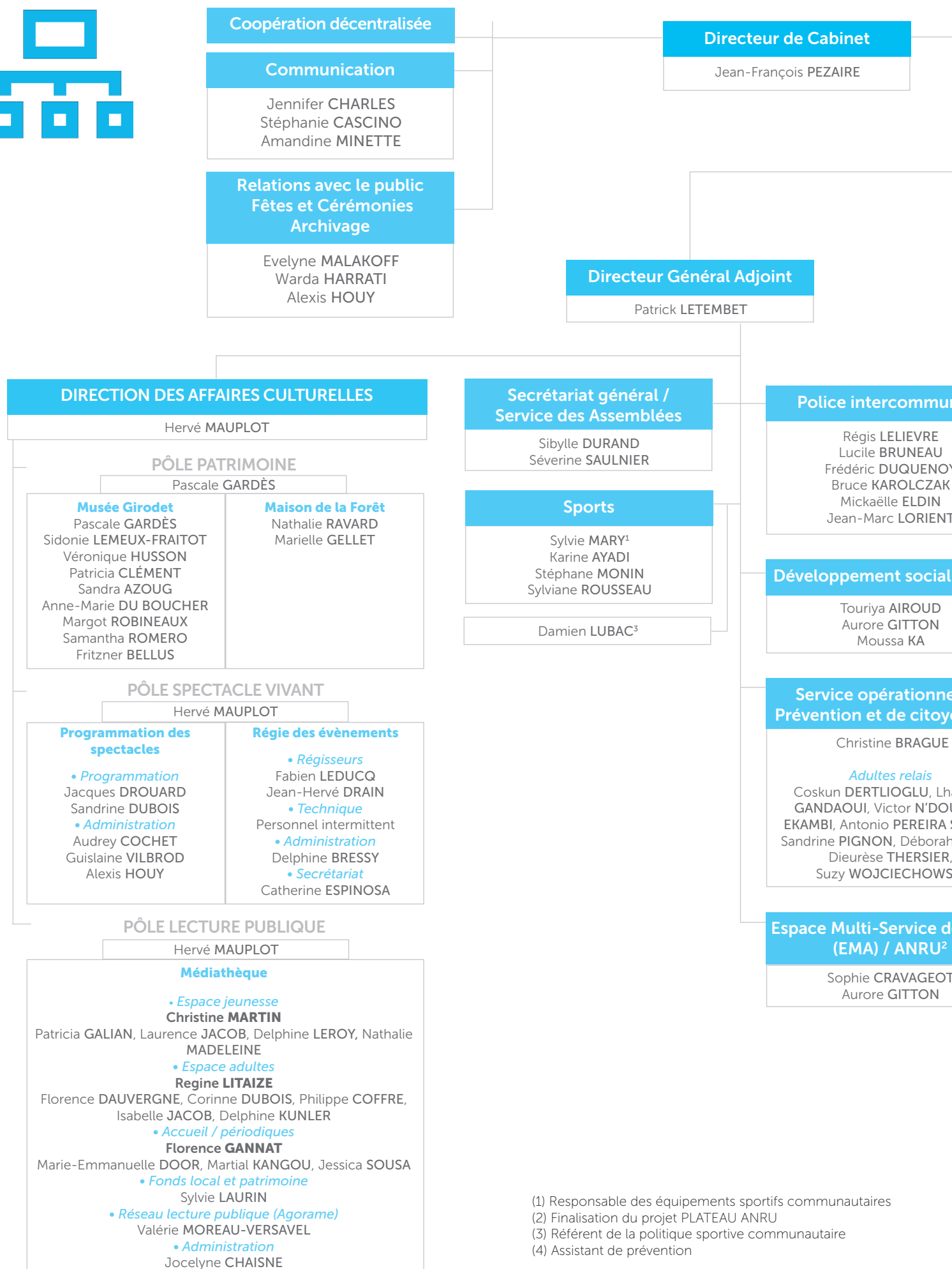
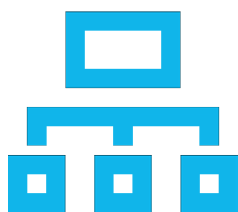
LE TRAVAIL DES COMMISSIONS

Les Commissions permanentes sont constituées de 19 membres. Chaque commune y est représentée. Les communes d'Amilly, Chalette-sur-Loing, Montargis et Villemandeur disposent chacune de 2 membres (cf. annexe : composition des Commissions - p.41). En vertu de l'article L5211-40-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, les conseillers municipaux des communes membres peuvent aussi siéger au sein des commissions permanentes de l'Agglomération Montargoise.

Chaque Commission est supervisée par un Vice-Président. Il y a 16 Vice-présidents responsables de Commissions désignés par le Conseil communautaire. La Commission permanente d'Appel d'Offres et la Commission de délégation de services publics sont présidées directement par le Président de la Communauté d'Agglomération ou son représentant.

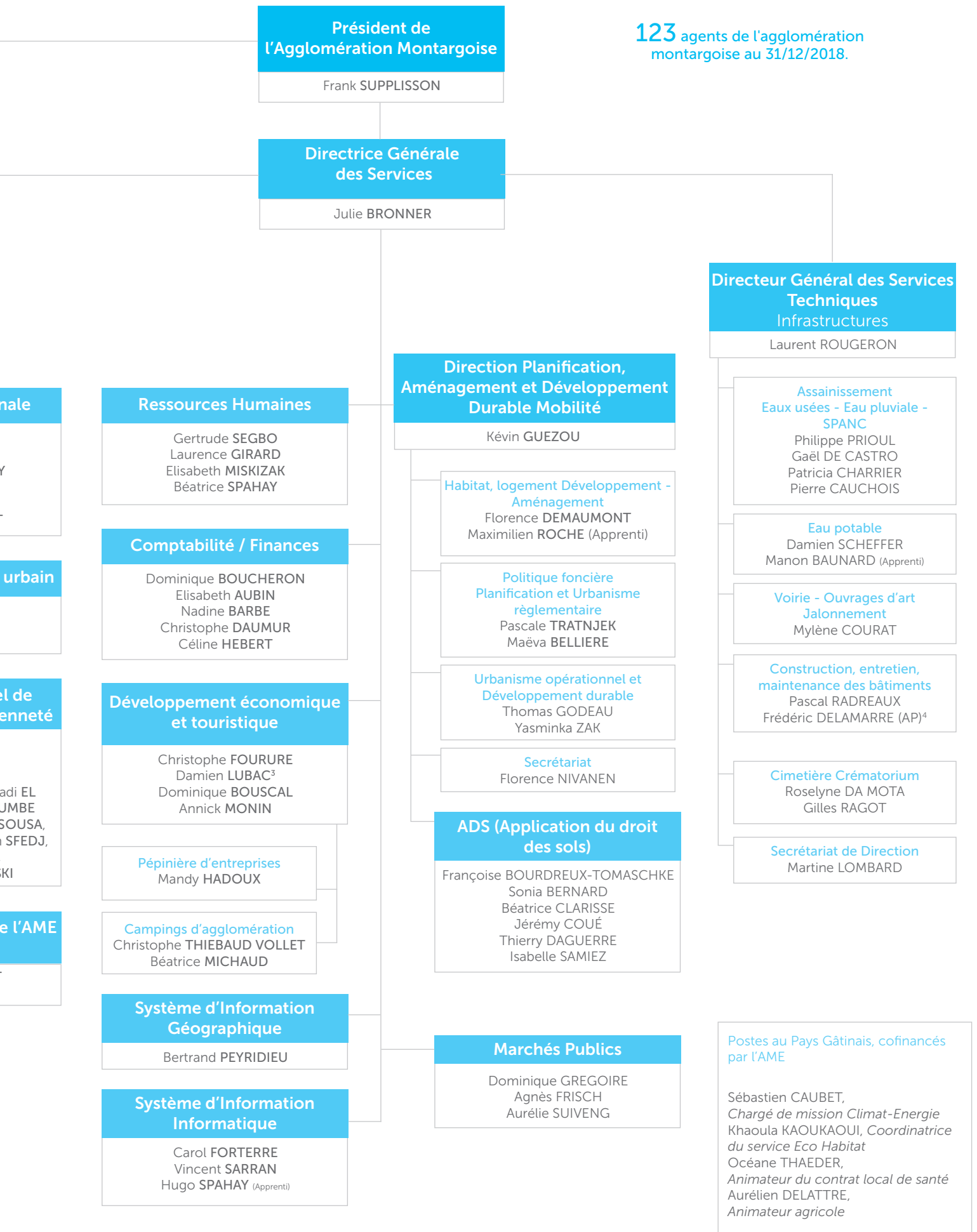
La Commission locale d'évaluation des transferts de charges est une instance consultative qui a pour vocation de réaliser l'évaluation financière des transferts de compétences entre les Communes et la Communauté. Elle comporte au moins un membre de chaque commune.

L'organigramme



(1) Responsable des équipements sportifs communautaires
(2) Finalisation du projet PLATEAU ANRU
(3) Référent de la politique sportive communautaire
(4) Assistant de prévention

123 agents de l'agglomération montargoise au 31/12/2018.



UNE AGGLO ATTRACTIVE

L'essor économique se confirme

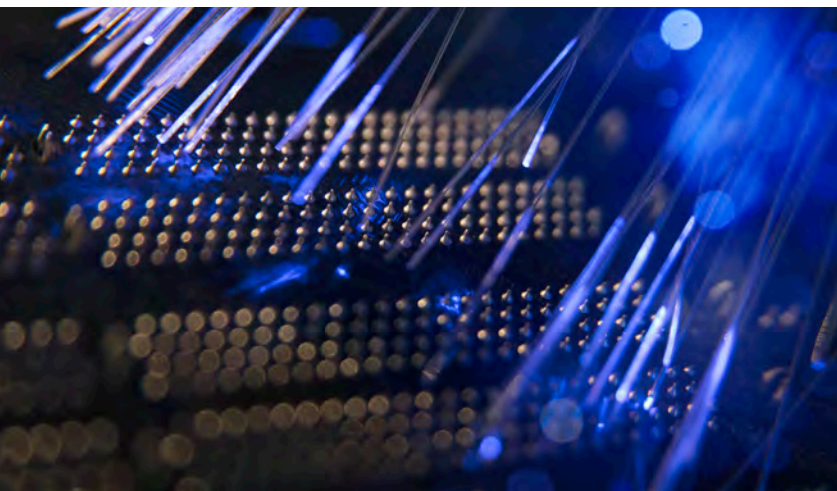
La politique volontariste de l'Agglomération Montargoise en matière de formation, d'infrastructures, de commerce et d'emploi porte progressivement ses fruits. De nombreux projets ont été mis en œuvre au cours de l'année 2018.

UNE POLITIQUE DE FORMATION AMBITIEUSE



Suite à l'annonce de la fermeture du centre AFPA de Montargis le 18 octobre 2018, les élus se sont immédiatement mobilisés à l'initiative du président Frank Supplisson. Une réunion a été organisée le 6 novembre 2018, à l'Hôtel communautaire en présence des élus, de la direction régionale de l'Afpa, de Pôle Emploi et de chefs d'entreprise du bassin montargois. **Objectif** : trouver ensemble des solutions concrètes pour conserver et développer notre offre de formations professionnelles. Grâce à cette mobilisation, l'AFPA a fait savoir, au printemps 2019, que son retrait de Montargis n'était plus d'actualité et que le projet de restructuration de l'organisme prévoyait de maintenir des formations à Montargis. Divers accords techniques sont en cours de discussion pour que l'EPCI accompagne le maintien et le développement de l'offre de formations localement.

LE DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE S'ACCÉLÈRE



Accélération du déploiement des prises FTTH sur les communes hors zone AMII (Appel à Manifestation d'Intention d'Investissement) (Amilly, Chalette, Chevillon, Corquilleroy, Pannes, Villemandeur) : +3.916 prises (le taux de déploiement passe de 36,5 % du parc en décembre 2017 à 54,9 % en décembre 2018). L'Agglomération Montargoise consacre 4,3 M€ sur 4 ans à ce projet.

Le déploiement de la fibre optique sur le département (hors zone AMII) est piloté par le conseil départemental du Loiret (DSP LYSSEO). L'Agglomération est partenaire et financeur de la création de cette infrastructure sur les communes de l'Agglomération Montargoise (hors Montargis). Trois comités de pilotage se tiennent chaque année. Le dernier comité de l'année 2018 s'est tenu le 21 décembre.

EMPLOI SALARIÉ DANS LE SECTEUR MARCHAND AU 31/12/2018

17 822

emplois déclarés

contre 17 902 emplois au 31/12/2017, au sein de 1661 établissements employeurs (contre 1 638 l'année précédente).

19 019

Déclarations uniques d'embauche (DUE)

ont été faites sur le périmètre de l'agglomération montargoise (contre 17 291 DUE l'année précédente).

+10 % d'augmentation

(Source URSSAF)

L'AGGLOMÉRATION MONTARGOISE SOUTIEN LES COMMERÇANTS

Par délibération du 22 décembre 2017, les élus communautaires ont autorisé le Président de l'Agglomération Montargoise à déposer un dossier FISAC (Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce) auprès du Ministère de l'Economie et des Finances. Le dossier FISAC de l'Agglomération Montargoise a été examiné par le Comité de Sélection du Ministère des Finances qui a donné un avis favorable le 31 décembre 2018. La décision d'attribution a convenu :

- > D'une subvention de fonctionnement de 45 450 €
- > D'une subvention d'investissement de 78 000 €

Objectifs :

- > Soutenir les commerçants et artisans dans leur mutation vers les nouvelles technologies (appli e-commerce) .
- > Accorder des aides individuelles à la modernisation des artisans et commerçants de l'agglomération montargoise (sécurisation, accessibilité, vitrines ...) .

LA REDYNAMISATION DES CENTRES-VILLES



Soucieuse d'améliorer la qualité de vie de ses habitants, l'Agglomération Montargoise met en place une politique volontariste de redynamisation, de reconquête et de requalification du centre-ville dans le cadre du programme Cœur de Ville.

Le plan Action Cœur de Ville répond à une double ambition :

- > améliorer les conditions de vie des habitants des villes moyennes
- > conforter leur rôle de moteur de développement du territoire.

L'EFPLI Foncier Cœur de France (un Etablissement Public Industriel et Commercial) a ainsi été mandaté pour négocier l'acquisition des immeubles situés dans 6 secteurs identifiés autour de la rue du Général Leclerc, à Montargis.

Les investisseurs privés pourront bénéficier de dispositions de la **Loi Denormandie** : un dispositif d'aides fiscales et d'incitation aux travaux de rénovation dans les centres-villes pour l'investissement locatif.

Objectifs :

- > Rez-de-chaussée : création de commerces accessibles depuis la rue du Général Leclerc à Montargis.
- > Habitations en étage : démolition partielle et rénovation pour l'aménagement de logements locatifs.

LE NOUVEAU PÔLE COMMERCIAL DU CHESNOY À AMILLY

Les travaux d'aménagement de la zone commerciale du Chesnoy se sont achevés en 2018. Au cours du dernier trimestre de la même année, les concessions Audi/VW /Seat/Skoda et Ford/KIA se sont installées dans les nouveaux locaux. En juillet 2018, se sont construits la concession BMW/Mini/BMW Moto et l'hôtel B and B. D'autres terrains ont été vendus en vue de l'installation des concessions FIAT/ALFA/JEEP.



Un territoire plebiscité par les touristes

2018 a été marqué par une augmentation de la fréquentation touristique dans l'agglomération montargoise. Un essor favorisé par la qualité de l'accueil et des équipements de notre territoire.



UNE VÉLOROUTE AU CŒUR DE L'AGGLOMÉRATION MONTARGOISE

En 2018, la 3^{ème} tranche des travaux d'aménagement de la route Eurovélo 3, dite « Scandibérique », a été achevée sur la traversée de Montargis. La 4^{ème} tranche a été lancée en septembre, du pont de la ReINETTE à Montargis au Moulin Bardin à Amilly et du Moulin Bardin au pont SNCF à Amilly. Dès 2019, cette véloroute permettra de traverser le Loiret du Nord au sud et reliera le Nord de la Norvège à Saint Jacques de Compostelle, en Espagne. Un atout majeur pour le tourisme sur notre territoire.



LA QUALITÉ DES CAMPINGS RECOMPENSÉE



Les deux Campings Communautaires, le Camping de la Forêt *** (Montargis) et le Camping des Rives du Loing ** (Cepoy) ont obtenu la marque « Accueil Vélo ». Le vélo tourisme est en effet en pleine expansion sur notre territoire et cette marque représente une référence nationale et internationale qui garantit un accueil et des services de qualité le long des itinéraires cyclables pour les cyclistes en itinérance.



Le Camping de la Forêt*** a reçu le label « Tourisme & Handicap » qui vise à favoriser l'accueil et les loisirs des personnes en situation de handicap, valorise les établissements labellisés et s'inscrit dans le cadre du développement du tourisme durable.



Le Camping des Rives du Loing** a reçu le label Accueil Station Pêche, décerné par l'Association Station Verte. La Station Pêche permet de découvrir et de pratiquer ce loisir à tous niveaux grâce à des parcours adaptés qui respectent les milieux aquatiques, et à la qualité de ses équipements.

FRÉQUENTATION EN HAUSSE À L'OFFICE DE TOURISME DE L'AGGLOMÉRATION DE MONTARGIS

Avec 14 773 visiteurs reçus à l'Office de Tourisme en 2018, la fréquentation est en hausse de 4 % par rapport à 2017. L'année 2018 a aussi été marquée par l'augmentation de la fréquentation des touristes français (+9%) dans le montargois.



9 656
demandes d'informations
au guichet et à distance



3 600
billets de spectacles vendus



22 555 €
de recettes pour la boutique
de l'Office de Tourisme



104 898
nuitées déclarées par les
hébergeurs en 2018

1 337 étrangers ont poussé la porte de l'Office de Tourisme en 2018, un bon marqueur de l'attractivité de notre territoire, avec 17% de Britanniques, 16% de Belges et d'Allemands, et 15% de Suisses. En tête des attractions les plus plébiscitées, le circuit des Ponts de Montargis qui fait l'objet de 40% des demandes. Les touristes sont également friands des produits locaux vendus dans la boutique, dont le succès se confirme année après année. Le bilan des ventes de produits au 31/12/18 est positif (+11%). La participation financière de l'Agglomération Montargoise à l'Office du Tourisme d'Agglomération s'est élevée à 138 500 € en 2018 à laquelle s'ajoute le produit de la taxe de séjour, soit 48 175 €.

FESTIVAL VÉNITIEN



La Venise du Gâtinais a accueilli, le 9 juin 2018, la deuxième édition du Festival Vénitien. L'Agglomération Montargoise a accru son soutien aux organisateurs de l'Office de Tourisme et à l'association des Vénitiens de Montargis. 80 costumés ont défilé au cœur de l'agglomération sous le regard admiratifs d'un public très nombreux.

UN TERRITOIRE HARMONIEUX

Cadre de vie : des projets ambitieux

L'année 2018 a été marquée par le lancement de deux grands projets structurants pour l'ensemble de l'Agglomération Montargoise ainsi que par les travaux d'aménagement des centre-bourgs et voiries.

REQUALIFICATION DU PORT SAINT ROCH À MONTARGIS

L'Agglomération Montargoise, compétente pour créer, aménager, entretenir et gérer les zones d'activités économiques portuaires (loi NOTRe du 07/08/2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République) a décidé de réaménager le Port Saint Roch à Montargis.

Ce projet consiste à :

- > Élargir la gare d'eau existante du port afin de créer une cinquantaine d'anneaux d'amarrage,
- > Construire une capitainerie avec des services pour les plaisanciers,
- > Créer un ponton d'honneur au niveau des Belles Manières.

Une concertation publique a eu lieu en 2018 avec 3 réunions :

10
millions d'euros
Estimation du coût de l'opération.

Cette opération est soutenue financièrement par le
Département du Loiret :
5 millions d'euros.
Et par la **Région Centre-Val de Loire :**
3 millions d'euros.



1^{ère} réunion : 11 juillet 2018

Avec l'ensemble des élus de l'Agglomération Montargoise et de la Ville de Montargis, ainsi que les personnes publiques associées.



2^{ème} réunion : 30 août 2018

Avec les riverains du périmètre de la zone d'activité portuaire Saint Roch.



3^{ème} réunion : 6 septembre 2018

Avec l'ensemble du public.

Un registre a été mis à la disposition du public à l'Hôtel Communautaire et à la Mairie de Montargis du 13 juillet au 13 septembre 2018.

Afin de mener à bien ce projet, l'Agglomération Montargoise a fait l'acquisition en 2018, du silo de la CAPROGA et du Centre Médico Psychologique pour enfants (CMP). La déconstruction du silo de la CAPROGA a débuté le 27 novembre 2018 par la démolition de la façade. Les travaux de désamiantage du silo ont commencé en décembre 2018.

ACQUISITION DE LA CASERNE GUDIN

Lors de sa séance du 22 novembre 2018, le Conseil Communautaire a approuvé l'acquisition, par l'Agglomération Montargoise auprès de l'Etat pour un montant de 750 000 €, de la caserne Gudin située sur les communes de Montargis et Amilly d'une superficie d'environ 6 hectares avec 50 000 m² de surface construite.



PRINCIPALES RÉALISATIONS EN MATIÈRE DE VOIRIE ET D'ESPACES PUBLICS



Requalification du Centre Bourg de Villemandeur :

- > Devant l'Église : partie qui s'est achevée au printemps 2018.
- > Côté Poste : partie achevée fin d'année 2018.

Aménagement de la Rue du Loing dans la ZA de la Grande Prairie à Châlette (projet piscine de Chalette).



Contournement des Petits Louis à Amilly : Construction d'une voie de desserte + espace piétons-cycles depuis la Rue de Coulevreux jusqu'au Collège Schuman.

Restructuration des espaces publics aux abords de la mairie à Lombreuil, qui a commencé, en toute fin d'année 2018.

CIMETIÈRE DE L'AGGLOMÉRATION MONTARGOISE

69

ventes de concessions

toutes durées confondues pour un montant de 13 728 €

54

inhumations

CRÉMATORIUM DE L'AGGLOMÉRATION MONTARGOISE



Travaux de restructuration et d'extension du crématorium réalisés par SCF (La Société des Crématoriums de France) réceptionnés le 30 Août 2018.

Des actions en faveur de l'habitat et de la mobilité

L'aménagement du territoire doit aujourd'hui tenir compte des enjeux de développement durable et de mobilités. L'action de l'Agglomération Montargoise se traduit par différentes opérations aussi bien sur le plan réglementaire que des aides à la rénovation de l'habitat et à la création de logements sociaux.

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

> **Urbanisme** : 2018 a été une année consacrée au travail sur le projet d'aménagement et de développement durable du territoire, sur les volets habitat et mobilité du futur PLUiHD. Il s'agit du document définissant les programmes d'orientations et d'actions sur ces sujets ainsi que l'élaboration des 14 Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP).

> **Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)** : Le total des aides publiques accordées dans le cadre de l'OPAH en 2018 s'élève à 542 202 €, dont 48 249 € versées par l'Agglomération Montargoise pour un montant total de travaux de 1 025 540 € sur le territoire de l'agglomération.

> **Programme Local de l'Habitat (PLH)** : aides accordées aux bailleurs sociaux sur l'exercice 2018 pour la production de logements sociaux sur le territoire = 22 500 € (dont une bonification de 4 500 € liée à l'adaptation des projets destinés aux personnes âgées).



URBANISME OPÉRATIONNEL

> Ilot 22 à Villemandeur

Commercialisé à 92% : 2 lots vendus sur un total de 23. Restent deux terrains en compromis.

> Ilot 19 à Villemandeur

Lancement de la commercialisation : 3 ventes et 4 compromis sur un total de 9. 2 terrains réservés.

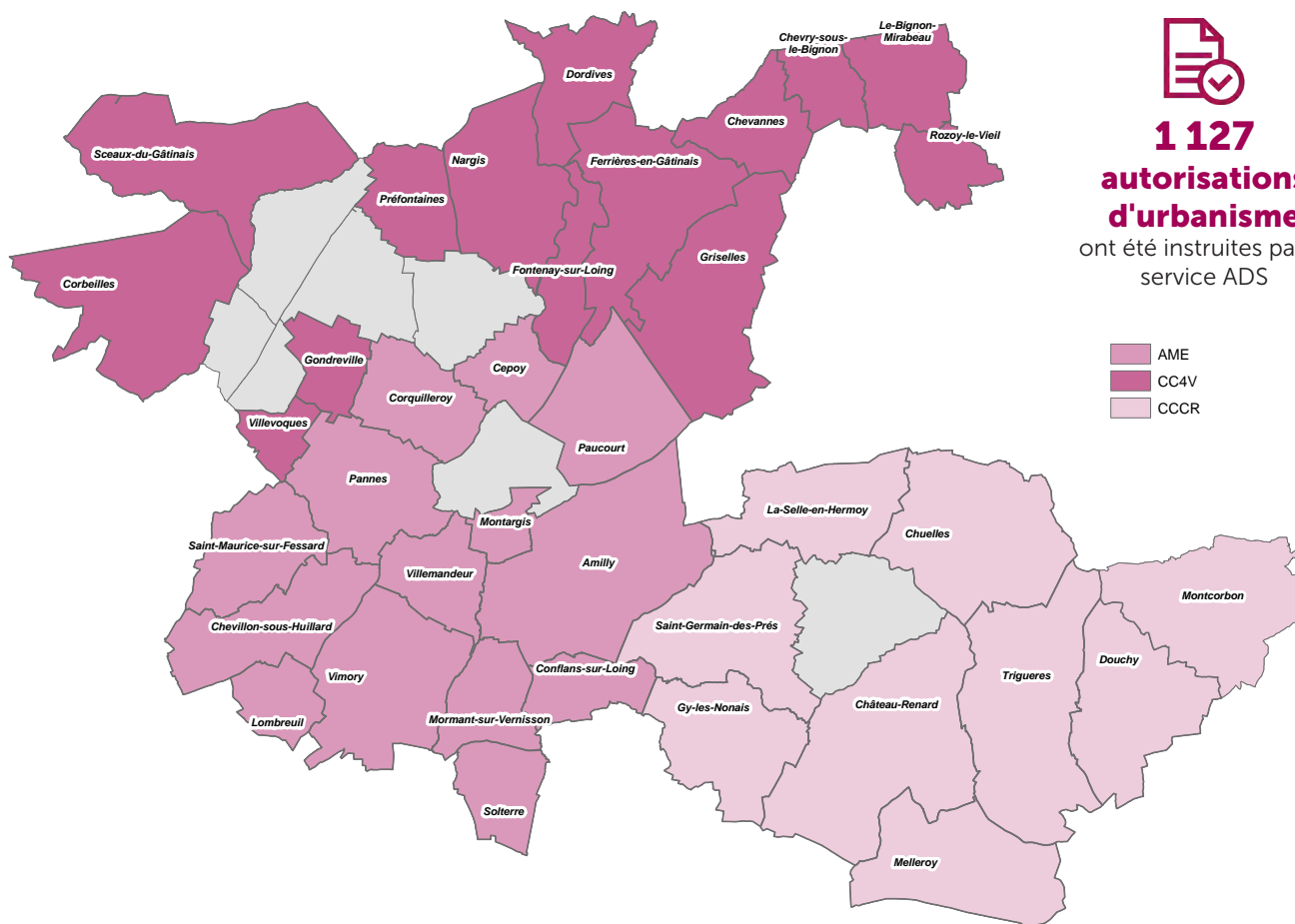


APPLICATION DU DROIT DES SOLS (ADS)

L'Agglomération Montargoise instruit les autorisations d'urbanisme pour toutes les communes de son territoire à l'exception de Chalette, pour 14 communes de la communauté de communes des 4 Vallées (CC4V) et 8 communes de la communauté de communes de Château-Renard (CCCR), soit au total 36 communes.

Elles se sont réparties de la manière suivante en 2018 :

- > 14 permis d'aménager
- > 312 permis de construire
- > 26 permis de démolir
- > 544 déclarations préalables
- > 169 certificats d'urbanisme



LES AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

Situées à Villemandeur et Amilly, les deux aires d'accueil des gens du voyage comportent chacune 30 places de caravanes. La gestion de ces aires est déléguée à la société VAGO. L'Agglomération Montargoise y mène une activité de suivi notamment en matière de scolarisation des enfants.

En 2018, les fermetures des aires d'accueil des gens du voyage ont été programmées comme suit pour la réalisation des travaux d'entretien annuel :

- > du 25 juin au 8 juillet 2018 inclus pour l'aire d'accueil située 77 route de Vimory à Villemandeur.
- > du 9 au 22 juillet 2018 inclus pour l'aire d'accueil située 2 386 avenue du Docteur Schweitzer à Amilly.

Bilan de la fréquentation en 2018 :



Villemandeur :

- > Taux moyen d'occupation en 2018 : 76%,
- > Durée moyenne de séjour : 98 jours,
- > 168 personnes accueillies en 2018.



Amilly :

- > Taux moyen d'occupation 2018 : 55%,
- > Durée moyenne de séjour 146 jours,
- > 201 personnes accueillies en 2018.

UNE AGGLO DYNAMIQUE

Musée Girodet

2018 : " L'ANNÉE MUSÉE GIRODET "

Le 15 juin 2018, a eu lieu l'inauguration de l'édifice du musée. La cérémonie officielle a été suivie par un week-end « portes ouvertes » au cours duquel le public a pu découvrir ou redécouvrir les salles du musée renouvées.

Le 5 décembre 2018, l'Agglomération Montargoise et le Département du Loiret ont signé une convention pour la restauration de huit oeuvres du Musée Girodet.

Le 15 décembre 2018, la nouvelle muséographie du musée a été officiellement inaugurée par le Ministre de la Culture, Franck Riester, en présence notamment de Frank Supplisson, Président de l'Agglomération Montargoise, Jean-Pierre Door, Député du Loiret et des élus de l'Agglomération Montargoise. Le musée a ouvert ses portes au public à 17h ce même jour.



2 282

visiteurs

fréquentation du musée pendant la période de gratuité entre le 15 et 31 décembre 2018

+ 4

recrutements



Une campagne de communication ambitieuse

Au mois de juin 2018, une première campagne de communication a été lancée sur le montargois pour annoncer l'inauguration du bâtiment du musée. Le week-end du 15 et 16 juin, le public a pu découvrir les nouvelles salles restaurées et lancer le compte à rebours pour l'ouverture définitive du musée avec sa muséographie, en décembre 2018.



Trois semaines avant le jour J, une campagne de « teasing » sur le territoire de l'agglomération montargoise a éveillé la curiosité du public. La campagne annonçant l'ouverture du musée a suivi pendant 2 semaines sur Paris, l'Île-de-France, Orléans et le montargois.

Une opération de relations publiques a également assuré la couverture de l'événement dans la presse locale et nationale : Le Figaro, Les Echos, Beaux-Arts Magazine, Connaissance des Arts...



Le musée s'est également affiché dans les rues de l'agglomération. Des collages monumentaux ont été posés par le street-artist Julien de Casabianca dans le quartier de la Pêcherie et sur la passerelle du Canal de Briare à Montargis. Des œuvres du musée ont été affichées (sous forme d'adhésif) sur les vitrines et murs de villes et villages du territoire.

ACCÉDER
CONSULTER
EMPRUNTER

C'EST GRATUIT !

MÉDIATHÈQUES ET POINTS LECTURE

LIVRES
FILMS
MUSIQUES
JEUX VIDÉOS
FORMATIONS
ACCOMPAGNEMENT

Sur place et sur www.agorame.fr

Amilly - Cepoy - Chalette - Corquilleroy
Montargis - Pannes - Villemandeur - Vimory



Médiathèques et points lecture

MISE EN PLACE DE LA GRATUITÉ

En 2018, l'Agglomération Montargoise a poursuivi sa politique visant à favoriser l'accès à la culture sous toutes ses formes et pour tous les publics.

Sur 4000 m² de surface, la Médiathèque de l'Agglomération Montargoise met à disposition du public des ouvrages et documents papiers ainsi que des œuvres audiovisuelles sur tout support (DVD, CD, numérique). Depuis 2013, elle accueille aussi le service des archives municipales de la ville de Montargis.

Depuis le 1^{er} septembre 2018, toutes les médiathèques et points lecture du réseau Agorame sont gratuits. Les horaires d'ouverture ont été modifiés. La Médiathèque de l'AME est désormais ouverte 33 heures par semaine, contre 29h30 en 2017, soit une augmentation de 10%.

Médiathèque de l'AME à Montargis :

- > 1 680 adhésions + 17 % par rapport à 2017
- > 200 072 prêts d'ouvrages
- > 472 animations
- > 10 788 participants

Réseau Agorame :

- > 2 859 adhésions
- > 374 800 prêts d'ouvrages



AGORAME

RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES
& DE LECTURE PUBLIQUE
DE L'AGGLOMÉRATION MONTARGOISE

PRATIQUE AGORAME CATALOGUE NOUS AIMONS RENDEZ-VOUS EPN BIB NUMÉRIQUE UN ÉTÉ...

Agorame

réseau des médiathèques et points lecture de l'Agglomération Montargoise

LE NUMÉRIQUE EN PLEIN ESSOR

La bibliothèque numérique de l'Agglomération Montargoise www.agorame.fr permet de rechercher et emprunter des livres, films et de la musique par simple téléchargement.

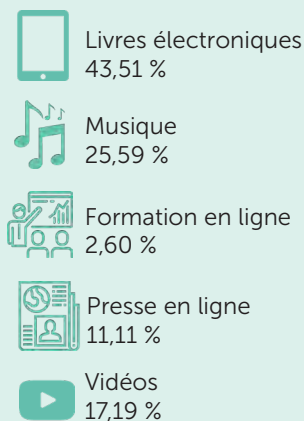
La fréquentation en 2018 :

- > Nombre d'utilisateurs uniques ayant consulté le site : 66 908 visiteurs / +18%
- > Nombres de recherches effectuées : 13 457 (6 236 en 2017) / +46%
- > Nombre de pages consultées, tous services confondus : 1 240 197

Focus sur le livre numérique :

- > Nombre total de livres électroniques disponibles au 31/12/2018 : 4 080
- > Nombre de prêts de livres électroniques en 2018 : 11 661

Répartition des consultations selon les ressources électroniques :



DES POINTS LECTURE DANS LES MAISONS DE RETRAITE

Dans le cadre du Contrat local de Santé, la Médiathèque de l'AME a également installé des points lectures dans les 4 maisons de retraites liées au CHAM et dans les maisons Notre Foyer et la Boiserie. Grâce au réseau Agorame qui assure la distribution, les pensionnaires de ces maisons de retraite peuvent avoir accès à tout le catalogue de documents (livres, films, musique) en réservant les ouvrages souhaités.

LA FÊTE DU COURT-MÉTRAGE : UN SUCCÈS CROISSANT !



Le 16 mars 2018, 200 personnes ont participé à la Fête du court-métrage organisée par les Médiathèques du réseau Agorame. Une navette gratuite a emmené le public d'un lieu à l'autre pour une soirée placée sous le signe de la gastronomie. La soirée a débuté à 18h au Hangar avec une projection et un apéritif. A 20h la projection et le buffet se sont déroulés à la Médiathèque de l'AME à Montargis. La soirée s'est achevée à la Médiathèque d'Amilly avec une dernière projection à 22h, suivie du dessert.

SORTIR

Une saison de spectacles

83 représentations

39 spectacles

Saison culturelle Sortir 2018-2019

En 2018, la saison culturelle a attiré 18 600 spectateurs, soit une augmentation de près de 21% de la fréquentation par rapport à 2017 (15 356 spectateurs). Les recettes de billetterie se sont élevées à 138 000 € (contre 135 000 € en 2017).

SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS CULTURELLES

Chaque année, l'Agglomération Montargoise soutient financièrement des associations partenaires à vocation culturelle avec lesquelles elle signe des conventions d'objectifs. La Compagnie du Masque d'Or (théâtre) a ainsi reçu une subvention de 16 000€, l'Université du Temps Libre (activités pour retraités) de 15 000€, ou encore l'Association Brigade Verte (information et sensibilisation du public à la forêt de Montargis) de 8 730€.

DES SPECTACLES ACCESSIBLES À TOUS

Plusieurs types de collaborations ont été mis en place afin de favoriser l'accès de publics empêchés. Des représentations en journée ont été proposées afin que des structures telles que les EHPADS, CATTP (Centre d'Activité Thérapeutique à Temps Partiel), IME (Institut Médico-Éducatif) puissent accompagner résidents et usagers. Ainsi, en 2018, une quarantaine de représentations sur l'ensemble des programmations PLEIN LES MIRETTES (jeune public) et SORTIR ont été accessibles aux personnes ne pouvant être autonomes en soirée.

181 personnes de structures telles qu'EHPAD, CATTP, IME, ou Foyer de vie d'ESAT (Etablissement et Service d'Aide par le Travail), ont pu assister à des représentations de spectacle vivant.

Parmi les succès de la saison :



Le concert " Tribute to Ray Charles " - 850 spectateurs



La pièce de théâtre " Venise n'est pas en Italie " d'Yvan Calberac - 800 spectateurs

La Maison de la Forêt



7000

visiteurs

(2 800 en individuels
et 4 200 en groupes)

UNE PROGRAMMATION AMBITIEUSE ET UN SUCCÈS QUI SE CONFIRME

Ouverte toute l'année, la Maison de la Forêt de l'Agglomération Montargoise met la nature à l'honneur. Espace d'exposition, de médiation, c'est aussi un laboratoire vivant et dynamique pour sensibiliser tous les publics à la protection de la flore et de la faune de la forêt. En 2018, la Maison de la forêt a présenté ses expositions au Parc naturel régional Loire Anjou Touraine.

- > 200 personnes ont suivi un sentier en forêt
- > 102 animations grand public
- > 150 animations groupes

EXPOSITION : DRÔLES D'OISEAUX



En 2018, la Maison de la Forêt de l'Agglomération Montargoise a conçu une exposition ludique et interactive « DRÔLES D'OISEAUX » avec des élevages d'insectes vivants. En partenariat avec le Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris, une exposition d'oiseaux naturalisés a été présentée pour découvrir une trentaine d'oiseaux et leur habitat.

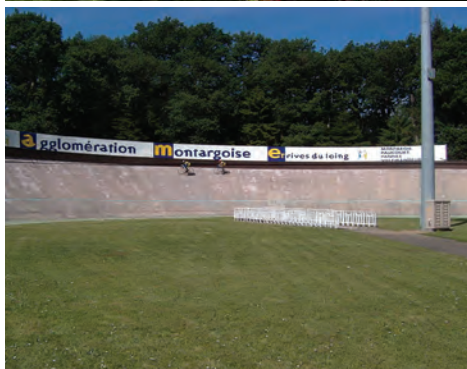
Agrémentée d'objets muséographiques à manipuler, cette exposition a permis au public de s'initier à l'ornithologie et de découvrir les nombreuses variétés d'oiseaux présentes sur notre territoire.



Une politique sportive performante

La politique sportive de l'Agglomération Montargoise doit répondre à une nouvelle ambition, visant le développement du sport en général dans ses aspects éducatifs, fédératifs et de recherche de la performance. Elle vise à la fois le sport d'élite et le sport de masse, sans concurrencer ou empiéter sur les politiques sportives communales.

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS MAJEURS



> **Le complexe sportif du Château Blanc** voué à la pratique des activités sportives des établissements d'enseignement notamment les lycées Durzy et Château Blanc et des associations (entraînements, compétitions) et aussi à l'accueil de nombreuses associations sportives et culturelles : concerts, galas, forums, expositions, tournois.

> **Le Vélodrome** de la Forêt au sein duquel diverses manifestations cyclistes ont été organisées notamment des nocturnes sur piste.

> **Le plan d'eau de Cepoy** qui compte 80 ha d'étangs, de cheminements et d'espaces de loisirs.

> **L'aérodrome de Vimory**

28 septembre 2018

Inauguration des travaux de rénovation achevés (portes et sol) du hangar de l'aéroclub du Gâtinais à Vimory.



SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

En 2018, ces associations porteuses d'un projet sportif reconnu d'intérêt communautaire ont bénéficié de subventions de fonctionnement : l'AME Basket 15 000€, l'ACCLAME 5 000€ (cyclisme), CESAME 10 500€ (escrime), AMHANDA 14 000€ (handball), Les échecs dans l'AME 4 750€.

Soit une aide financière de 49 250€ pour ces associations répondant à une convention d'objectifs sportifs, éducatifs et/ou sociaux.

AIDE À LA PERFORMANCE

L'Agglomération Montargoise considère que le sport de haut niveau, pour son image et par sa valeur d'exemple, favorise la participation de sa jeunesse à la pratique sportive. Le haut niveau joue en effet un rôle socio-éducatif et culturel de première importance.

En 2018, l'Agglomération Montargoise a soutenu différentes associations : 7 600 € pour Les Guidons châlettois pour son équipe évoluant en Division Nationale, 7 600 € à la section gymnastique du Cercle Pasteur pour son équipe sénior masculine évoluant à l'échelle nationale et internationale, 2 000 € accordés aux groupes KATA-JUJITSU évoluant également à haut niveau. Enfin, 2 500 € à la section Taekwondo de l'Union Sportive de Chalette.

GRANDES MANIFESTATIONS

L'Agglomération Montargoise accueille de nombreuses manifestations en tout genre - sport, culture, salons thématiques, concerts - qui se déroulent sur ses équipements sportifs.

> **Complexe sportif du Château Blanc** : Forum de l'orientation (9 février), Tournoi national de Badminton (24 et 25 mars), Matches de volley, de basket, Printemps de la Jeunesse à Chalette sur Loing (1^{er} juin), Championnat régional d'aéromodélisme (14 octobre) ...

> **Plan d'eau de Cepoy** : Triathlon de l'AME (6 mai)

> **Vélodrome de la Forêt** : Festival Musikair (6 et 7 juillet), Brocante des Sports USMM Cyclisme (23 septembre), courses de VTT...

INAUGURATION DU CENTRE MÉDICO-SPORTIF



Le 13 juillet 2018 a été inauguré le Centre Médico-Sportif de l'agglomération (CMS) situé au 2^{ème} étage du centre commercial de la Chaussée.

Dans le cadre de sa politique sportive, l'Agglomération Montargoise permet à l'ensemble des licenciés du territoire de bénéficier gratuitement d'une consultation par un médecin du sport pour la réalisation d'un certificat médical.



347

consultations médicales

réalisées en 2018

UNE AGGLO SOLIDAIRE

L'accessibilité

La Commission Accessibilité des Personnes Handicapées de l'Agglomération Montargoise réunit les acteurs du réseau de transport urbain, du logement, les commerçants, les représentants de personnes handicapées ou à mobilité réduite, dans le but de dresser le constat de l'état d'accessibilité du cadre bâti existant, des espaces publics, de la voirie et des transports.

VOIRIE ET TRANSPORTS

Principaux travaux et mesures d'accessibilité réalisés en 2018 :

- > Aménagement du centre-bourg de Villemandeur.
- > Aménagement du cheminement piéton-cycle contournement des petits Louis Amilly.

Arrêts de bus du réseau Amelys mis en accessibilité en 2018 :

- > Arrêt Jaurès, Rue Jean Jaurès, Chalette sur Loing.
- > Arrêt Coquillet, Rue Coquillet, Montargis.
- > Arrêt Ursulines, Rue Jean Jaurès, Montargis.
- > Arrêt Mairie, Paucourt.

Service Moov'Amelys

Moov'amelys est le service dédié aux personnes à mobilité réduite et permet de réserver un transport pour un trajet particulier.



62 utilisateurs

du service Moov'Amelys



1798

Nombre de trajets effectués

ESPACES PUBLICS

Culture et Handicap

En 2018, de nombreuses activités ont été mises en place au sein des services culturels de l'Agglomération Montargoise pour favoriser l'inclusion des personnes dites empêchées.

Le groupe de travail « accès à la culture » a rédigé une **charte « Accessibilité et Droits Culturels »** que les différents acteurs, qu'ils soient du milieu social, médico-social, sanitaire, ou du champ culturel, peuvent adopter dans leur structure.

Cohésion sociale et politique de la ville

CONTRAT DE VILLE

Le contrat de ville : un dispositif au service du développement social.

Il s'agit d'un contrat co-signé avec l'État qui consiste à mettre en œuvre des projets dans le cadre du développement social urbain en faveur des habitants des quartiers définis comme prioritaires par la politique de la ville : à savoir la Chaussée, le bourg-Chauteemps, le Plateau (Kennedy), Vésines. Le contrat de ville a été signé en 2015 pour une durée de 6 ans.

En 2018, 55 projets ont été financés grâce à ce dispositif au moyen d'une dotation allouée par le Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET) à hauteur de 275 000 €, complétée par une subvention de 123 450 € sur le crédit Politique de la Ville par l'Agglomération Montargoise. Il a également été attribué une aide financière supplémentaire de l'Agglomération Montargoise au titre de son droit commun de 43 622 € à trois associations.

CONTRAT LOCAL DE SANTE DU MONTARGOIS EN GATINAIS

Signé en novembre 2015, le Contrat Local de Santé du Montargois en Gâtinais a poursuivi son développement.

> Le 13 avril 2018, l'antenne de la Maison des Adolescents à Montargis a été inaugurée en présence d'AMARA 45, de l'Agence Régionale de Santé, du Pays Gâtinais et des autres partenaires du projet.

> Le 12 décembre 2018 a eu lieu la « Journée Santé » de la CPAM, à Montargis, en partenariat avec le FRAPS, CARSAT, EPGV, Espace, des diététiciennes, audioprothésistes, le Centre de Vaccination...

> De nombreuses rencontres ont été organisées avec les partenaires et groupes de travail thématiques impliqués dans le programme : projet de téléconsultation, point Sport-Santé dans l'AME, groupe « santé mentale », « accès aux soins primaires », « santé et précarité », parmi d'autres.



ESPACE MULTI-SERVICES DE L'AME (EMA)

Situé place Kennedy, l'EMA reçoit le public depuis juillet 2014, dans le but de favoriser l'inclusion et le lien social. L'EMA réunit dans un même lieu une multitude de structures, permanentes ou non, offrant des services diversifiés dans les domaines de l'accès aux droits, de l'emploi, l'eau, les énergies, le transport, la santé, la scolarité, l'alphabétisation, les démarches administratives dématérialisées... le PIMMS (Point d'Information Médiation Multi Services), le centre social AMA (Association Montargoise d'Animation) et sa halte-garderie, la PMI (Protection Maternelle Infantile), le centre de planification...

En 2018, l'EMA a accueilli de nombreuses manifestations ouvertes à tous : puces des couturières, bourse aux vêtements, bourse aux jouets, bureaux de vote, forums « Job d'été », « assistantes maternelles », « assistants familiaux », « carrefour de l'emploi, de la formation, de la création d'entreprise », conférence-débat sur le thème de la parentalité, journées nationales de dépistage du cancer ou de l'allaitement...

Cela contribue ainsi à soutenir la dynamique du quartier, à créer du lien social entre les habitants. Pour soutenir cette dynamique, **l'Agglomération Montargoise a consenti des mises à disposition à titre gratuit d'une salle dans l'EMA.**

61 657 €

Coût estimé de la mise à disposition gratuite des locaux par l'Agglomération Montargoise en 2018.

LA FÊTE D'UN JOUR

30

associations

ont oeuvré dans l'organisation de cette journée.

+ 20

jeunes du quartier

ont été engagés et rémunérés pour installer les équipements, surveiller le site, aider les bénévoles



décors réalisés par les écoliers du quartier



un concert de l'Orchestre de Chambre de Paris à l'église des Cités a clôturé la journée



+ 1000 familles

ont participé à des activités gratuites sur le thème de la nature et de la ferme dans un site largement décoré par les écoliers du quartier

PLAN DE SAUVEGARDE DES COPROPRIÉTÉS DU PLATEAU

Signé en octobre 2017 pour une durée de 5 ans, le plan de sauvegarde des trois copropriétés (immeubles privés Les Archers, la Garde et Xaintraillles) est une action d'envergure contre le mal logement.

Il a pour objectif de poursuivre l'amélioration du cadre de vie des habitants initiée par le programme de rénovation urbaine (ANRU) et par conséquent, l'image du quartier.

> Des travaux d'urgence, ainsi qu'une mise aux normes ont été réalisés sur les parties communes.

> Des travaux de rénovation énergétique ont aussi été effectués, couverts à 53 % par des aides publiques.

En 2018, le diagnostic social d'occupation et socio-économique a été réactualisé. Les partenaires ont également mis en place des groupes de travail pour la gestion des impayés, le financement du bâti, la création de permanences, l'organisation de réunions pieds d'immeuble, pour chaque bâtiment.

3,2

millions d'euros

financés par l'Agglomération Montargoise, les copropriétaires, ETAT/ANAH, la Ville de Montargis, le Conseil régional Centre-Val de Loire, le Conseil départemental du Loiret, la CAF, Action Logement, les bailleurs sociaux, l'ADIL du Loiret et ARCADE. Montargois.



SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS

L'Agglomération Montargoise s'engage chaque année aux côtés d'associations œuvrant dans différents domaines : culture, sport, social, santé...

- > 45 000 € à l'ORPADAM-CLIC (Office des Retraités et Personnes Agées de l'Agglomération Montargoise) qui œuvre pour le maintien à domicile des personnes âgées.
- > 11 000 € à IMANIS GEM'BOUGE, association qui lutte contre l'isolement des personnes en souffrance psychique.
- > 41 700 € à l'AMA, un centre social engagé dans le « bien vivre ensemble », développé avec les familles des quartiers.
- > 29 000 € à l'association les Amis des Quatre Saisons, qui propose des activités quotidiennes pour aider les personnes à mieux vivre leur retraite.
- > 35 000 € de contribution au Centre de Planification et d'Éducation Familiale (CPEF), qui répond à une mission de santé publique (grossesse, contraception, IVG, maladies sexuellement transmissibles).
- > 2 600 € à l'association Vaincre la Mucoviscidose.
- > 2 000 € à l'association Château de Sable qui gère un lieu d'accueil enfants-parents, de rencontres, d'échanges et de jeu pour les tout petits de 0 à 3 ans.
- > 700 € à l'association Artistes de Nos Vies, qui œuvre en faveur des personnes en difficultés psychologiques et relationnelles et contre l'exclusion.
- > 5 000 € à la Banque Alimentaire du Loiret, qui collecte des denrées auprès des grandes et moyennes surfaces de l'agglomération montargoise.



Prévention et citoyenneté

L'Agglomération Montargoise développe une politique de prévention contre tous les comportements déviants et à risque dans les quartiers de la politique de la ville (QPV).

Cette politique se traduit par un très fort partenariat avec les écoles, collèges et lycées, les bailleurs sociaux et les autres institutions œuvrant dans le domaine de la citoyenneté.

ACTIONS DE PRÉVENTION ET CITOYENNETÉ

Principales actions menées en 2018 :

- > **Cellule de Veille Educative** : poursuite des actions auprès des écoles primaires, des collèges et des lycées de l'agglomération (pour éviter le décrochage scolaire).
- > **Mesures de Responsabilisation** : 10 dossiers ont été traités en lien avec les établissements scolaires et les différents partenaires.
- > **Intervention des agents de Tranquillité Publique dans des manifestations, événements et opérations de sensibilisation des habitants**, en lien avec les représentants des bailleurs sociaux (Visites de Courtoisie : rencontre avec plus de 350 locataires de Vallogis, bourse aux vêtements, Bouge ton quartier, Fête d'un jour, barbecue de remerciement des bénévoles et habitants du quartier de la Chaussée ayant participé à « l'été de proximité », réveil de la Chaussée, sorties des écoles)
- > **152 interventions ont été traitées, relatives aux nuisances sonores et aux incivilités.**
- > **Dans le cadre des mesures de justice en partenariat avec le SPIP (Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation) de Montargis**, l'Agglomération Montargoise a pris en charge 6 hommes devant effectuer des Travaux d'Intérêt Général (TIG), pour un volume horaire de 510 heures. Ces TIG ont été effectués au sein du Service opérationnel de Prévention et Citoyenneté dans le cadre de l'aménagement de l'opération « un Été de proximité » et du montage de la manifestation « Musikair ».

CONSEIL INTERCOMMUNAL DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE (CISPD)

En matière de sécurité et de prévention, l'Agglomération Montargoise préside le CISPD. Cette instance de concertation mobilise les institutions publiques ou privées, concernées par la lutte contre l'insécurité. À travers son Contrat Opérationnel de Prévention et de Sécurité (COPS), l'Agglomération Montargoise organise, sous la supervision du CISPD, des réunions de travail des groupes thématiques et territoriaux. Ces réunions permettent l'échange d'informations entre les partenaires pour résoudre plus facilement et plus rapidement les problèmes évoqués.



ÉTÉ DE PROXIMITÉ



Ouvert du 3 juillet au 31 août 2018, du mardi au samedi de 17h à 22h



Ouverture de 14h à 16h pour un public dit "empêché"

7564

montargois ont profité de ce site exceptionnel durant l'été

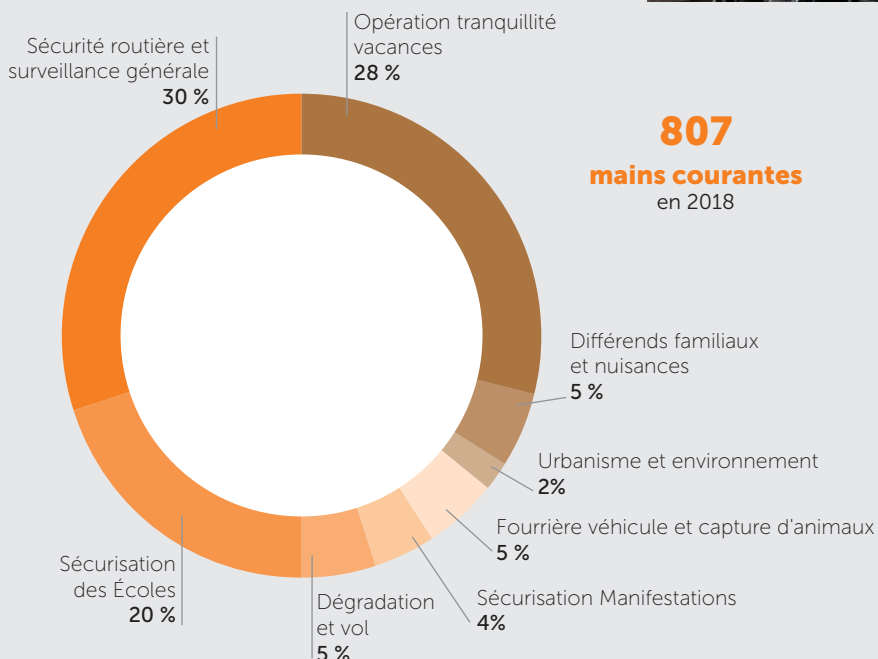
POLICE INTERCOMMUNALE

Placée sous l'autorité directe des maires, la police intercommunale contribue à assurer les fonctions de police dont le maire de chaque commune est responsable.

La police intercommunale veille sur le territoire des 10 communes suivantes : Cepoy, Conflans-sur-Loing, Corquilleroy, Lombreuil, Mormant-sur-Vernisson, Pannes, Paucourt, Saint-Maurice-sur-Fessard, Solterre et Vimory, soit 13 000 habitants au bon ordre, à la sûreté, à la sécurité et à la tranquillité publique. Elle est installée à Cepoy. L'équipe est composée de six agents, chargés de l'application de l'ensemble des directives du service. Une convention de coordination entre l'Agglomération Montargoise et l'État définit les missions de chacun.



Répartition des évènements main courante pour 2018



807
mains courantes
en 2018

Faits marquants en 2018 :

- > **807 interventions multiformes** : accidents de la route, cambriolages, fugues, tapages, violences conjugales, incendies, fuites d'eau et de gaz, fourrières, décharges sauvages, urbanisme...
- > **310 verbalisations concernant la sécurité routière** : stationnements gênants, excès de vitesse, téléphone portable, non port du casque au volant...
- > **409 habitants ont sollicité la police intercommunale**, tout au long de l'année, dans le cadre de l'opération « Tranquillité Vacances », pour la surveillance de leurs habitations.
- > **Les Maires ont décidé à l'unanimité avec le Président de l'Agglomération Montargoise que les agents seraient porteurs d'une arme létale, compte tenu des contraintes nouvelles liées aux attentats.**

UNE AGGLO ENGAGÉE

Pérenniser l'approvisionnement en eau potable

L'Agglomération Montargoise est compétente en matière de production, traitement, transport, stockage et distribution de l'eau potable sur l'ensemble de son territoire.

LA GESTION DE L'EAU POTABLE SUR LE TERRITOIRE

L'exercice de cette compétence se traduit par plusieurs formes :

- > par délégation de service public pour les communes d'Amilly, Chalette-sur-Loing, Montargis, Pannes et Villemandeur.
- > par représentation-substitution au sein de 5 syndicats intercommunaux d'eau potable pour les 10 autres communes. Les syndicats de Chevillon-sur-Huillard, Oussoy et Puy-la-Laude assurent le service de l'eau potable en régie, le syndicat de Montcresson confie la production de l'eau potable à VEOLIA par le biais d'une prestation de service et le syndicat de Château-Renard est en délégation de service public avec la SAUR.

1 200 km

longueur du réseau de distribution d'eau potable

14 forages

fournissent l'eau dans l'Agglomération Montargoise

14 châteaux d'eau

pour le stockage de l'eau potable

26 944

abonnés

34 948

compteurs



- DSP Suez
- SMAEP de Château-Renard
- SMAEP de Chevillon-sur-Huillard
- SMAEP d'Oussoy-en-Gâtinais
- SMAEP de Puy-la-Laude
- SMAEP de Montcresson

Principaux travaux réalisés en 2018 sur le réseau d'eau potable :

- > Renouvellement de réseau 2018 : rue du Faubourg d'Orléans, rue Ulysse Trélat et Villa Ulysse Trélat à Montargis (canalisation et branchements plomb) ; rue du petit bois Rond à Villemandeur (canalisation) ; avenue de la Libération et rue Henri Barbusse à Villemandeur (canalisation). Au total 199 branchements plomb ont été supprimés en 2018 sur les communes de Chalette, Amilly, Montargis.
- > Protection de la ressource en eau potable de la Chise à Amilly : aménagement de têtes de puits et de forages et comblement de puits dans le périmètre de protection rapprochée (PPR).

Prix de l'eau potable au 1^{er} janvier 2018 :

	Total 120 m ³	/m ³
SMAEP de Chevillon	192 € TTC	1,60 € TTC
DSP SUEZ	283,20 € TTC	2,36 € TTC
SMAEP d'Oussoy	204,96 € TTC	1,708 € TTC
SMAEP de Montcresson	320,40 € TTC	2,67 € TTC
SMAEP de Château-Renard	270 € TTC	2,25 € TTC
SMAEP de Puy-la-Laude	236,15 € TTC	1,97 € TTC

Prix au m³ pour une consommation annuelle de 120 m³

ÉTUDE DE LANCEMENT DU CHANTIER DE LA FUTURE USINE DE POTABILISATION PAR VOIE BACTÉRIOLOGIQUE DE LA CHISE

Pour assurer la pérennité de l'approvisionnement en eau potable de l'Agglomération Montargoise, une usine de potabilisation sera construite sur le site de la Chise, entre le canal de Briare et le Loing.

Avec une capacité de traitement de 530 m³/h, cette usine sera l'une des plus importantes unités de potabilisation par traitement biologique des nitrates en France, faisant de l'Agglomération Montargoise une vitrine internationale pour la mise en œuvre de ce procédé.



9 millions
d'euros TTC

En 2018, les études suivantes ont été réalisées :

- > Fin des études de maîtrise d'œuvre et des études annexes pour l'usine de traitement d'eau potable de la Chise.
- > Recrutement du groupement d'entreprises de travaux titulaire du marché de construction de l'usine de traitement de la Chise dont le mandataire est OTV (filiale du groupe Veolia).
- > Etudes annexes au projet de l'usine de la Chise : dossier loi sur l'eau, déplacement poste HT, enfouissement ligne HT, diagnostic environnemental de la plaine de la Chise ...
- > Etude en vue des travaux de réhabilitation du château d'eau des Goths à Amilly.

SAUVEGARDE DES RESSOURCES NATURELLES

L'Agglomération Montargoise est compétente en matière d'assainissement collectif et non collectif, sur l'ensemble de son périmètre. L'exercice de cette compétence est assuré par délégation de service public (délégataire actuel : Suez Eau France).

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Pour financer l'exploitation du service, le délégataire perçoit de l'usager la redevance d'assainissement collectif. La Communauté gardant à sa charge le financement des investissements, elle perçoit une surtaxe.

En 2018, le volume traité dans les stations d'épuration s'élève à 3 585 034 m³. Dans le cadre du service, 2 777 533 m³ ont été facturés.

Prix au m³ : 2,13 €

(sur la base de 120 m³/an) avec une TVA à 10%

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

En 2018, le nombre d'installations recensées dans le cadre du SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) est de 1934. L'Agglomération Montargoise a assuré l'organisation de 6 campagnes de vidange représentant un total de 84 installations vidangées.

Principaux travaux réalisés en 2018 en matière d'assainissement des eaux usées :

- > Extension du réseau eaux usées programme 2018 : rue de l'ancien lavoir à Saint-Maurice-sur-Fessard - rue Du Gué Pioche à Amilly - quai de Montenon à Cepoy.
- > Réhabilitation du réseau eaux usées : rue Albert Frappin et rue Vincent Scotto à Amilly - Rue Ferdinand Buisson et rue de la Cité Saint Gobain à Chalette-sur-Loing - rue de la Pontonnerie, rue des Vignes, rue du Gâtinais, Quartier Saint Just à Montargis.
- > Station d'épuration de Chalette : réhabilitation du bassin d'aération n° 1.
- > Mise en service d'un système de diagnostic permanent du fonctionnement du réseau de collecte des eaux usées : 26 postes de relevage équipés de sonde de niveau et 12 sondes de suivi de l'état d'encrassement des collecteurs.

Le réseau d'assainissement collectif en 2018 :

- > 386.77 km de canalisations : 56 km sont des réseaux de refoulement, 330.77 km des réseaux gravitaires.
- > 152 postes de relevage ou de refoulement
- > 12 013 regards
- > 22 199 branchements d'assainissement collectif
- > 23 567 d'abonnés au service assainissement collectif
- > 8 stations d'épuration

Eaux Pluviales : Principaux Travaux Réalisés en 2018

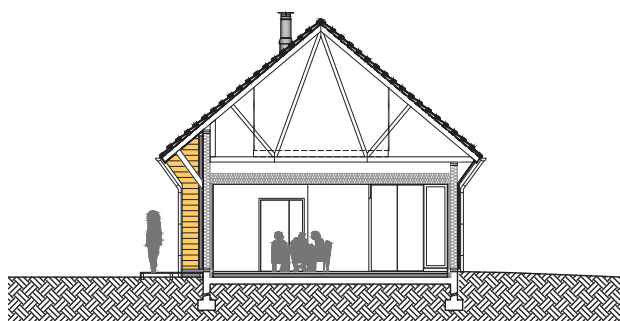
- > Création d'un réseau des eaux pluviales à Amilly (rue Dadot et rue des Charpentiers) à Chalette-sur-Loing (rue Blanchet), à Villemandeur (rue Nobel).
- > Réhabilitation de réseaux à Amilly et Pannes.

Construire un avenir durable

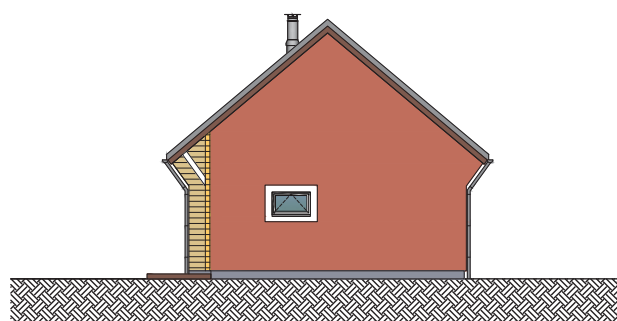
Depuis 2013, la politique de développement durable de l'Agglomération Montargoise se fonde sur l'agenda 21 et son plan Climat Energie Territorial (PCET), en collaboration avec le Pays Gâtinais devenu PETR (Pole d'Equilibre Territorial et Rural) du Montargois-en-Gâtinais au 1^{er} janvier 2019.

ÉCO-QUARTIER « LES RIVES DU SOLIN » À CHALETTE-SUR-LOING

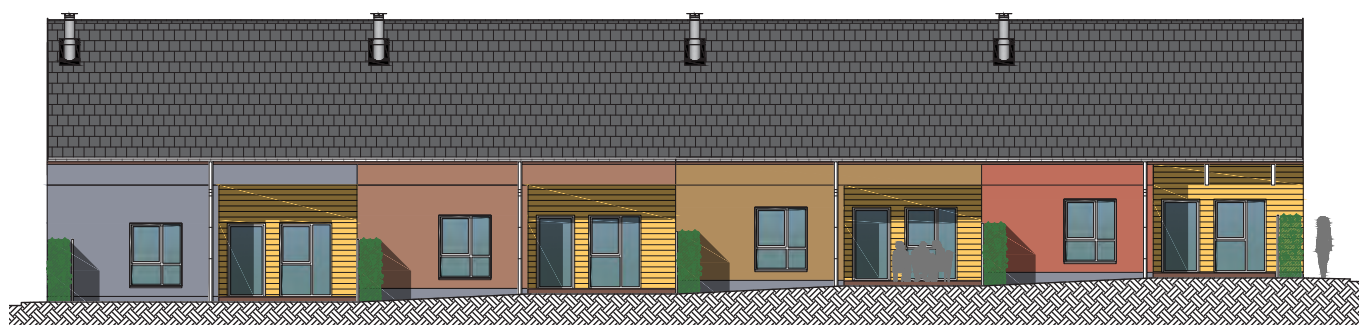
- > Choix d'une ossature bois et isolation en paille pour le projet de construction de logements sociaux pour personnes âgées autonomes par Vallogis.
- > Convention avec le Lycée des Barres pour le projet tutoré d'étudiants en BTS Gestion et Protection de la Nature.



Coupe transversale



Pignon Est



PLAN CLIMAT ENERGIE TERRITORIAL (PCET) - AGGLOMÉRATION MONTARGOISE / PAYS GÂTINAIS

> Signature de la convention de partenariat avec l'ADIL-EIE afin de renforcer l'information et l'accompagnement des habitants sur les questions de maîtrise de l'énergie le 8 février 2018.

> Signature de l'accord-cadre de partenariat pour la Plateforme Territoriale de Rénovation Energétique 2018/2021 le 28 septembre 2018 avec le Pays Gâtinais, la Région, l'ADEME pour le Centre Val-de-Loire.

> Signature de la convention de partenariat pour la mise en œuvre d'une animation « Energies renouvelables citoyennes » le 25 mai 2018 avec l'association Energie Partagée.

> Signature avec l'ADEME et les élus du Pays Gâtinais et Giennois le 4 octobre 2018 à Cepoy, du contrat d'objectifs territorial de développement des énergies renouvelables thermiques pour l'Est du Loiret.

> Lauréat de l'Appel à Manifestation d'intérêt de l'ADEME et la Région Centre-Val de Loire pour la réalisation d'un Projet Territorial Agricole Alimentaire.

> 5^{ème} édition des « Éco-défis des artisans et des commerçants » en partenariat avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Loiret : 42 entreprises labellisées.

> Modification de l'automatisme de la désodorisation de la STEP de Chalette - économie d'environ 300 000 Kwh/an (dans le cadre de la DSP).

> **Rénovation de l'éclairage public sur les zones d'activités communautaires :** baisse de 66% des consommations d'énergie (855,31 MWh économisés) et 85,5 t CO2 non émises.





Favoriser les nouvelles mobilités sur tout le territoire

En décembre 2018, l'Agglomération Montargoise a renouvelé le contrat de délégation de service public (DSP) mobilités avec la société Keolis, pour une durée de 6 ans.

SIGNATURE DE LA NOUVELLE DSP MOBILITÉS 2018 - 2024

Le nouveau contrat permet de répondre aux différents besoins de mobilité en offrant un service de qualité pour les usagers, respectueux de l'environnement et innovant.

La DSP Mobilités, dont les nouvelles dispositions seront appliquées à partir de juillet 2019, intègre désormais tous les modes de déplacements et l'innovation numérique.

Transports en commun :



Création de 2 nouvelles lignes de bus et de 2 nouvelles liaisons inter-quartiers.

4200 services bus supplémentaires par an dans le montargois.



Rentrée scolaire 2019 : gratuité du transport scolaire.



Baisse du tarif du ticket de bus A/R à 2€ (contre 2.40€).



Mise en place du paiement sans contact (open payment) dans les bus.



Fin 2019 : expérimentation de la gratuité de l'abonnement Amelys pour les abonnés SNCF.



Desserte de la gare SNCF : de 78 à 275 bus par jour en période scolaire avec mise en cohérence des horaires de bus avec les horaires de départ et arrivée des trains.

Nouvelles mobilités :

- > **220 vélos à assistance électrique** et **10 trottinettes électriques** en location courte et longue durée.
- > Tarifs de location : 120 € par semestre / 215 € par an.
- > Création d'une vélo-station à la gare de Montargis de 100 places et de deux autres vélo-stations de 40 places sur le site du CHAM et du futur Port St Roch accessibles avec abonnement.
- > Création de 3 relais vélos en libre accès sur la scandibérique.
- > Un schéma d'aménagement vélo sans précédent : Depuis 2016, l'Agglomération Montargoise a investi 1,5M€ pour développer les infrastructures cyclables.
- > 25 stations de dix arceaux réparties sur tout le territoire de l'Agglomération.

Le transport dans l'Agglomération Montargoise en 2018 :

2 625 456

voyages
(+9% sur 1 an)

3 433 571 €

contribution du budget communautaire

894 800 €

de recettes commerciales

33 bus

mis à disposition d'Amelys par l'Agglomération Montargoise

53 ETP

(équivalent temps plein) assurent le service chez Amelys

6,3 millions

de kilomètres parcourus sur la durée du contrat de DSP (6ans)

Les plateformes numériques :



Plateforme d'autopartage Amelys



Plateforme de mobilité dédiée aux jeunes



Plateforme de covoiturage Amelys

LES MOYENS DE L'AGGLO

Les ressources humaines

En 2018, les effectifs de l'Agglomération Montargoise restent stables, bien que la réouverture du Musée Girodet entraîne le recrutement de trois nouveaux agents pour pourvoir les emplois vacants de Médiateur culturel, d'adjoints technique et administratif en vue de renforcer l'effectif d'accueil.

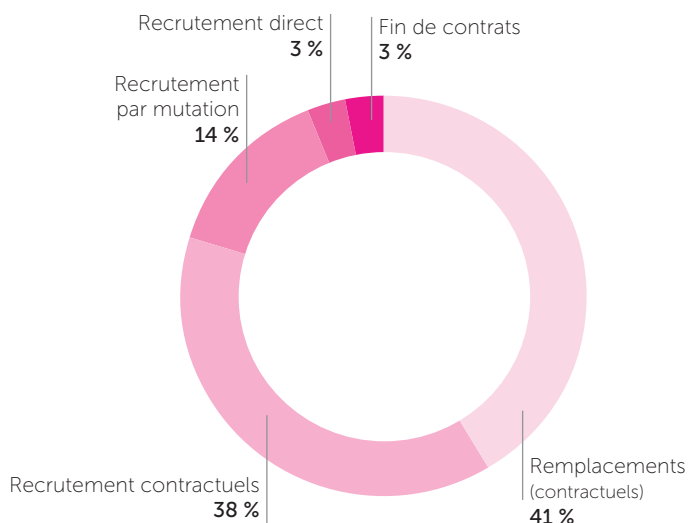


MOUVEMENTS DE PERSONNEL

20 agents

sont arrivés en 2018

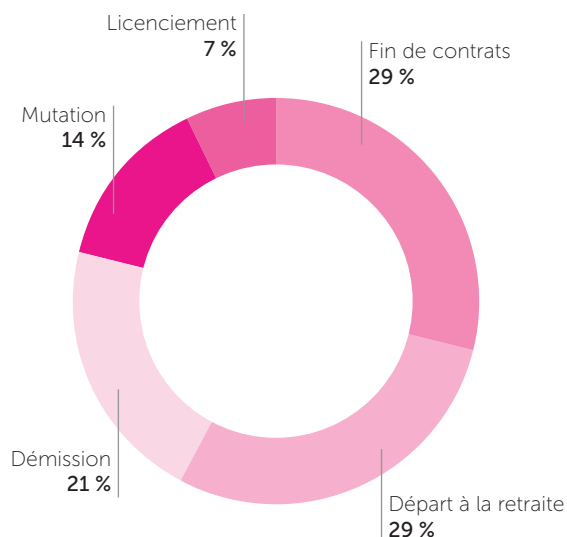
Principaux modes d'arrivée d'agents



18 agents

ont quitté l'Agglo en 2018

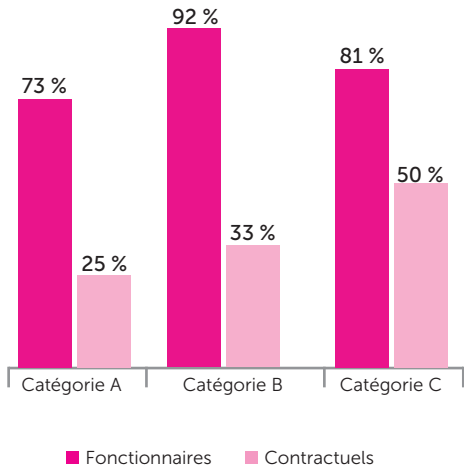
Principales causes de départ d'agents



FORMATION

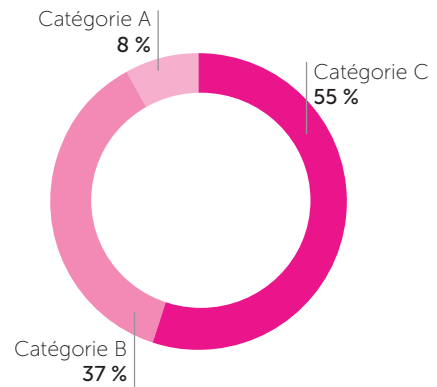
En 2018, 76 % des agents sur emploi permanent ont suivi une formation d'au moins un jour, soit une hausse de 29 % par rapport à 2017.

Pourcentage d'agents par catégorie et par statut ayant bénéficié d'au moins un jour de formation en 2018



345 jours de formations suivis par les agents sur emploi permanent en 2018, soit une hausse de 28 % par rapport à 2017.

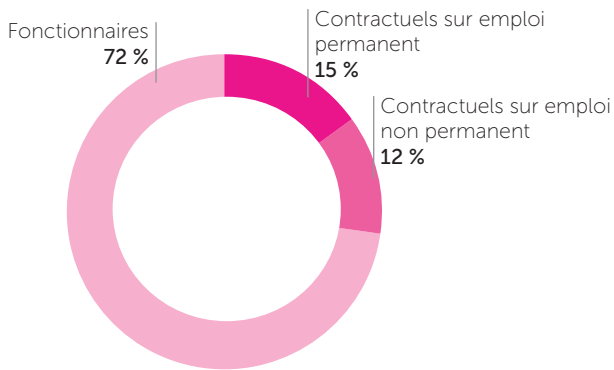
Répartition des jours de formation par catégorie hiérarchique



Bilan social

RÉPARTITION DES EFFECTIFS

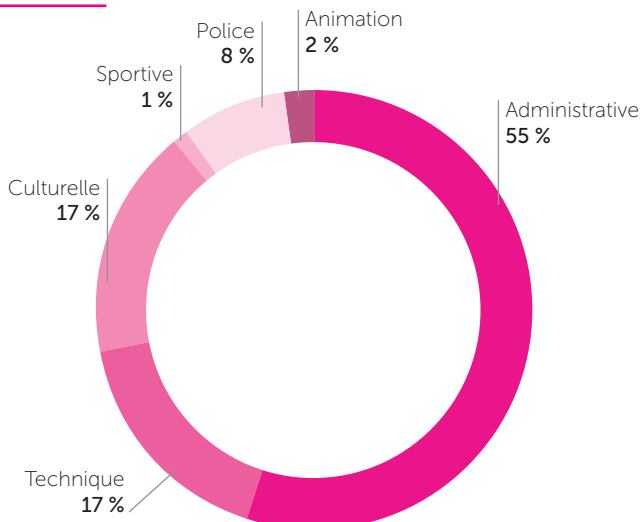
123 agents employés par la collectivité au 31 décembre 2018.



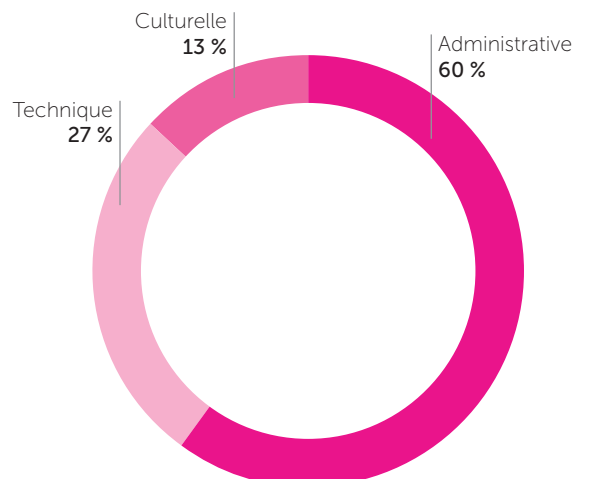
- > 89 fonctionnaires
- > 15 contractuels sur emploi permanent
- > 19 contractuels sur emploi non permanent

RÉPARTITION PAR FILIÈRE ET PAR STATUT

Titulaires

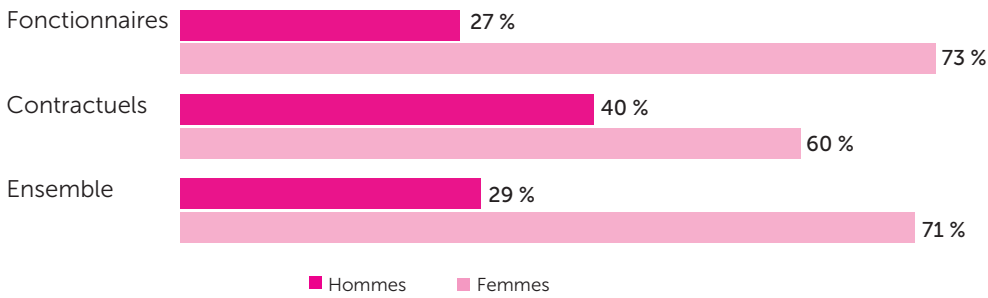


Contractuels



RÉPARTITION PAR GENRE ET PAR STATUT

Agents sur emploi permanent :

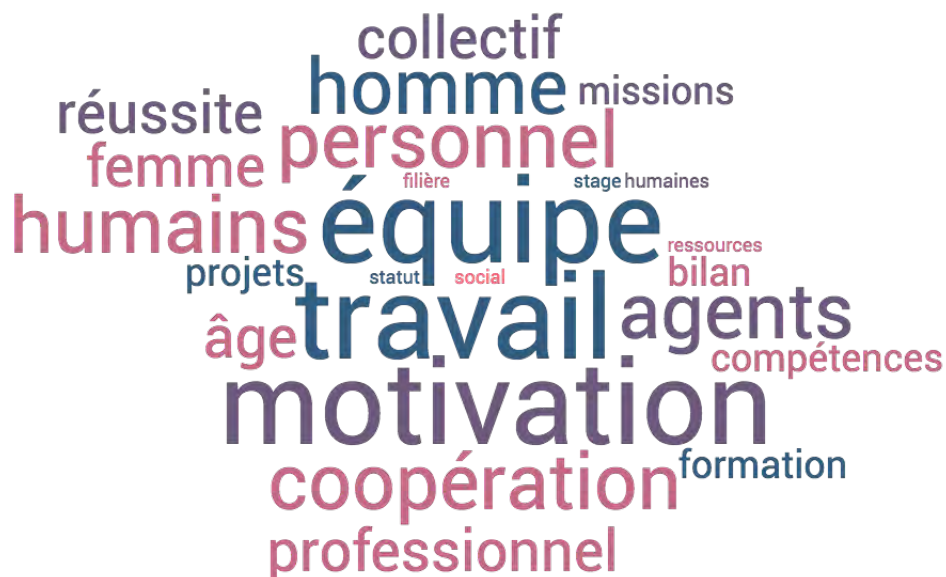
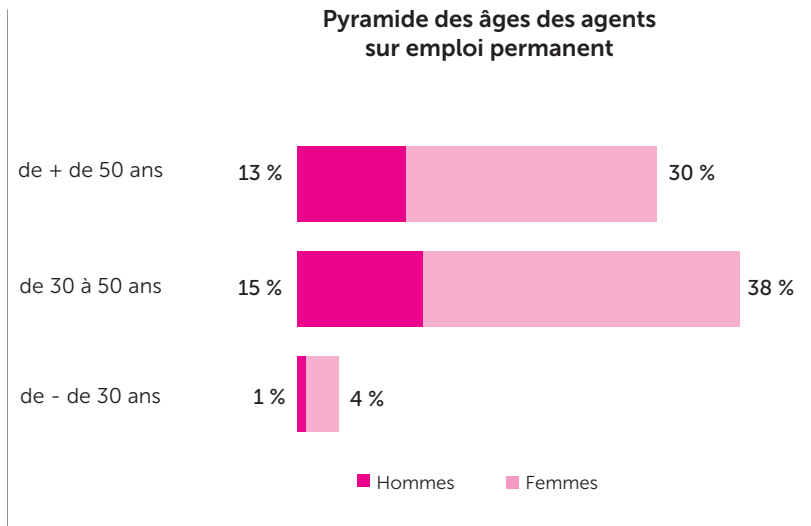


PYRAMIDE DES ÂGES

En moyenne, les agents de la collectivité ont 47 ans.

Âge moyen* des agents sur emploi permanent	
Fonctionnaires	48,62
Contractuels permanents	38,83
Ensemble des permanents	47,21
Contractuels non permanents	43,82

* L'âge moyen est calculé sur la base des tranches d'âge



Information et communication

UNE NOUVELLE DYNAMIQUE D'INFORMATION

En 2018, l'Agglomération Montargoise a étendu sa politique de communication externe avec la publication du journal de l'Agglomération, de 2 lettres Flash et du Rapport d'activité 2017.



100 000
exemplaires
du Journal de
l'Agglomération
Montargoise et des deux
lettres Flash.



3
réunions publiques
organisées en 2018
dans le cadre de
l'aménagement du
Port Saint Roch.



En septembre 2018, la page Facebook officielle de l'Agglomération Montargoise a été créée afin de communiquer en « temps réel » toutes les informations sur la vie de l'agglo et d'interagir avec le public.

Le site internet de l'Agglomération Montargoise est un outil important pour le public qui peut y trouver tous les renseignements sur les services à sa disposition : logement, eau potable et assainissement, travaux, culture, tourisme, sport...

L'Agglomération Montargoise assure également la promotion de son territoire et de son action à travers des insertions dans des supports spécifiques. En Juillet 2018, une annonce presse a été publiée dans le magazine national L'Usine Nouvelle afin de favoriser l'installation d'entreprises sur le montargois.

D'autres insertions régulières dans le magazine du Centre Hospitalier de l'Agglomération Montargoise, de la clinique de Montargis, de Montargis & Co, etc., permettent de communiquer avec les habitants sur des sujets variés : événements sportifs ou culturels, habitat, transports...



QUELQUES CAMPAGNES DE COMMUNICATION :

L'ÂME ROMANTIQUE
MUSÉE GIRODET

15.12.18 | OUVERTURE
17H - MONTARGIS, FB DE LA CHAUSSÉE
02 38 98 07 81
WWW.MUSEE-GIRODET.FR



SAISON CULTURELLE 2018/2019 DE L'AGGLOMÉRATION MONTARGOISE

18/19 SORTIR
Agglomération Montargoise

BILLETTERIE EN LIGNE
www.agglo-montargoise.fr/spectacles

AGGLOMÉRATION MONTARGOISE
17 rue de la République - 45100 Montargis
02 38 98 02 15

OUVERTURE DU MUSÉE GIRODET

L'ÂME ROMANTIQUE
MUSÉE GIRODET
15.12.18 | OUVERTURE
17H - MONTARGIS, FB DE LA CHAUSSÉE
02 38 98 07 81
WWW.MUSEE-GIRODET.FR

18/19 SORTIR
Agglomération Montargoise

Fred Pellerin en 3 dés
CALI chante Ferré
Le cirque acrobatique El Nucleo
Jean-François ZYGL improvisé
Alex Vizorek est une œuvre d'art
Danse avec "We are the monster" et beaucoup d'autres !

BILLETTERIE EN LIGNE
www.agglo-montargoise.fr/spectacles
02 38 98 02 15

FÊTE D'UN JOUR

AGGLOMÉRATION MONTARGOISE
Boulevard Kennedy
Chalette-Montargis
TOUTE LA JOURNÉE
FÊTE D'UN JOUR
SAM 29 SEPT 2018

02 38 07 30 71

AGGLOMÉRATION MONTARGOISE
Boulevard Kennedy
Chalette-Montargis
TOUTE LA JOURNÉE
FÊTE D'UN JOUR
SAM 29 SEPT 2018

02 38 07 30 71

AGGLOMÉRATION MONTARGOISE
Boulevard Kennedy
Chalette-Montargis
TOUTE LA JOURNÉE
FÊTE D'UN JOUR
SAM 29 SEPT 2018

02 38 07 30 71

Agglomération Montargoise investit dans la culture

ACCÉDER CONSULTER EMPRUNTER

C'EST GRATUIT !

MÉDIATHÈQUES ET POINTS LECTURE

LIVRES FILMS MUSIQUES JEUX VIDÉOS FORMATIONS ACCOMPAGNEMENT

Sur place et sur www.agglo-montargoise.fr

Agglomération Montargoise investit dans la culture

ACCÉDER CONSULTER EMPRUNTER

C'EST GRATUIT !

MÉDIATHÈQUES ET POINTS LECTURE

LIVRES FILMS MUSIQUES JEUX VIDÉOS FORMATIONS ACCOMPAGNEMENT

Sur place et sur www.agglo-montargoise.fr

AGGLOMÉRATION MONTARGOISE investit dans la culture

ACCÉDER CONSULTER EMPRUNTER

C'EST GRATUIT !

MÉDIATHÈQUES ET POINTS LECTURE

LIVRES FILMS MUSIQUES JEUX VIDÉOS FORMATIONS ACCOMPAGNEMENT

Sur place et sur www.agglo-montargoise.fr

AGGLOMÉRATION MONTARGOISE
Boulevard Kennedy
Chalette-Montargis
TOUTE LA JOURNÉE
FÊTE D'UN JOUR
SAM 29 SEPT 2018

02 38 07 30 71

AGGLOMÉRATION MONTARGOISE
Boulevard Kennedy
Chalette-Montargis
TOUTE LA JOURNÉE
FÊTE D'UN JOUR
SAM 29 SEPT 2018

02 38 07 30 71

Agglomération Montargoise investit dans la culture

ACCÉDER CONSULTER EMPRUNTER

C'EST GRATUIT !

MÉDIATHÈQUES ET POINTS LECTURE

LIVRES FILMS MUSIQUES JEUX VIDÉOS FORMATIONS ACCOMPAGNEMENT

Sur place et sur www.agglo-montargoise.fr

Agglomération Montargoise investit dans la culture

ACCÉDER CONSULTER EMPRUNTER

C'EST GRATUIT !

MÉDIATHÈQUES ET POINTS LECTURE

LIVRES FILMS MUSIQUES JEUX VIDÉOS FORMATIONS ACCOMPAGNEMENT

Sur place et sur www.agglo-montargoise.fr

Agglomération Montargoise investit dans la culture

ACCÉDER CONSULTER EMPRUNTER

C'EST GRATUIT !

MÉDIATHÈQUES ET POINTS LECTURE

LIVRES FILMS MUSIQUES JEUX VIDÉOS FORMATIONS ACCOMPAGNEMENT

Sur place et sur www.agglo-montargoise.fr

PLAQUETTES

SIGNALÉTIQUE



CARTE DE VŒUX



CRÉATION DE LOGO



Les finances

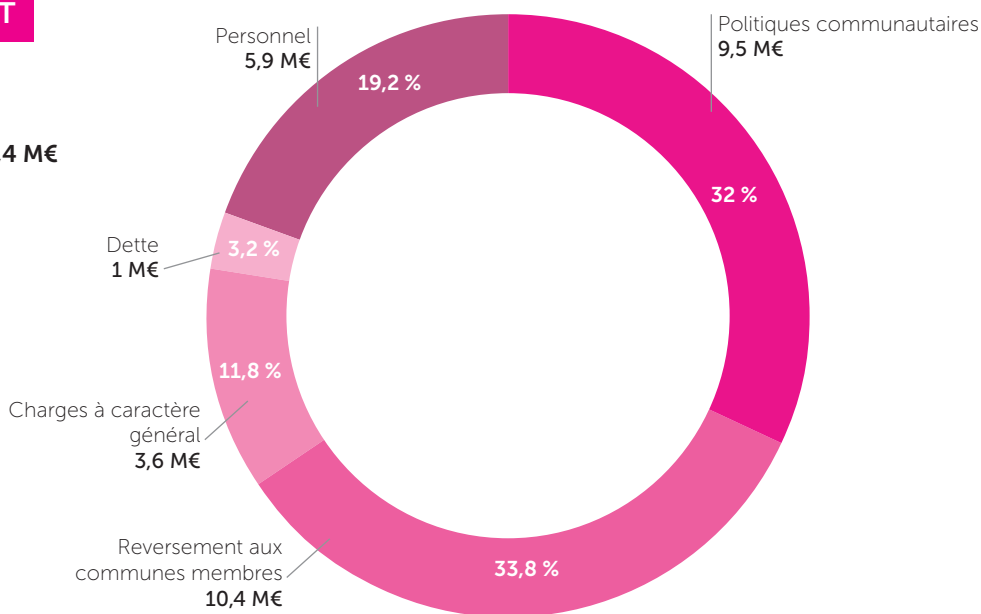
Ce bilan financier résulte de l'analyse du **compte administratif 2018** qui a été approuvé au Conseil communautaire du 28 mars 2019. Vous y trouverez l'ensemble des réalisations budgétaires, en fonctionnement et en investissement.

RÉALISATIONS BUDGÉTAIRES

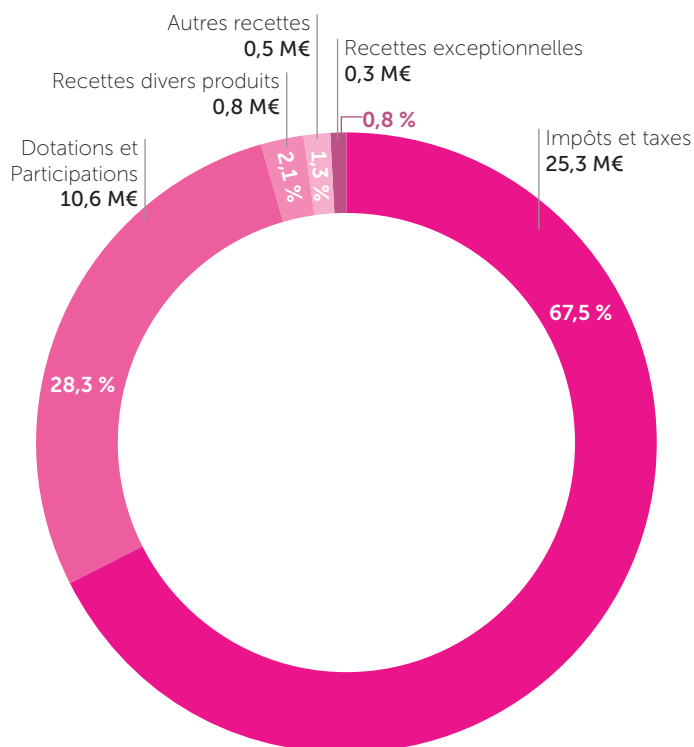
BUDGET GÉNÉRAL : DÉPENSES 56,6 M€ / RECETTES : 59,4 M€

FONCTIONNEMENT

Dépenses réelles de fonctionnement : 30,4 M€



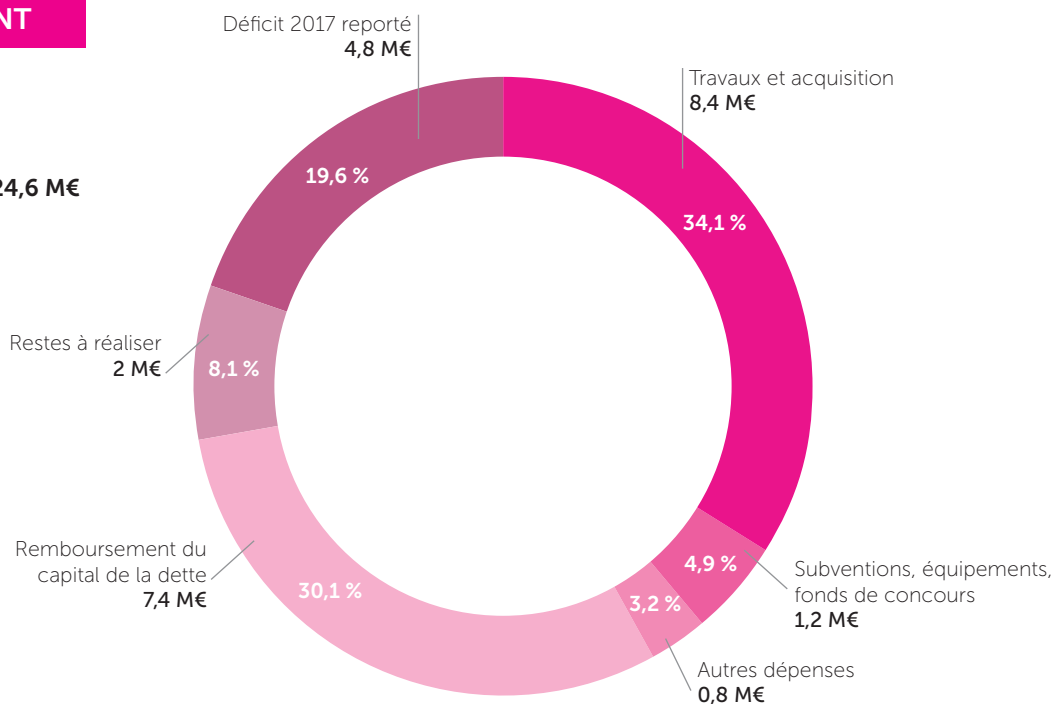
Recettes réelles de fonctionnement : 37,5 M€



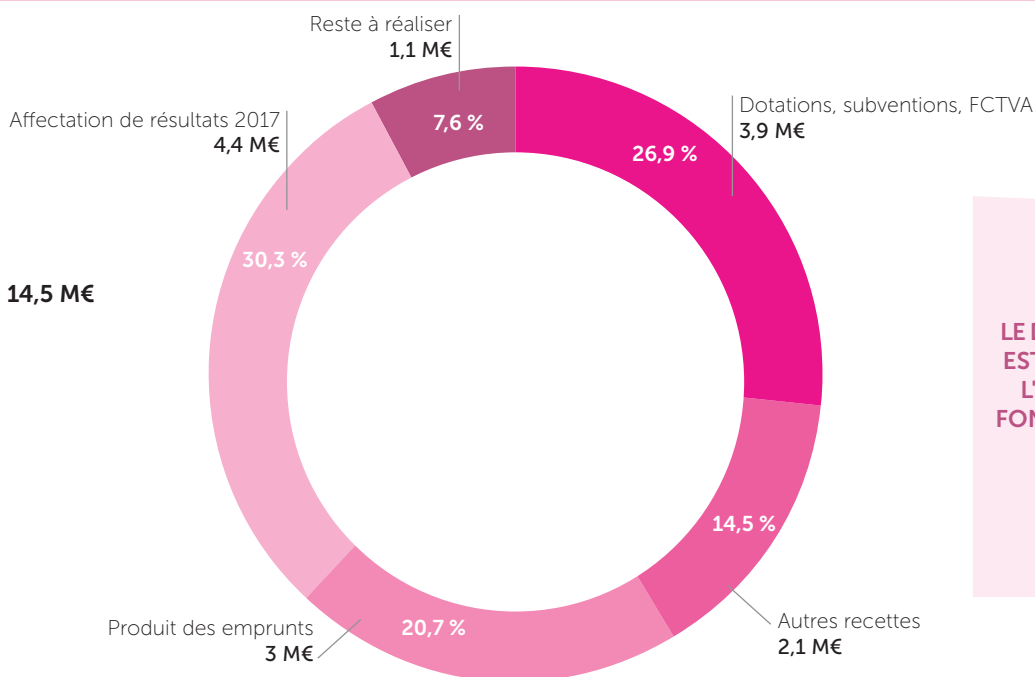
RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2018 : 13 M€

INVESTISSEMENT

Dépenses réelles
d'investissement : 24,6 M€



Recettes réelles
d'investissement : 14,5 M€



LE DÉFICIT DE 10 M€
EST COUVERT PAR
L'EXCÉDENT DE
FONCTIONNEMENT
2018

INVESTISSEMENTS PRORITAIRES EN 2018



Travaux de rénovation + restauration
des oeuvres du Musée Girodet en vue
de l'inauguration 2018 :
1 229 828 €



Aide aux logements locatifs :
328 339 €



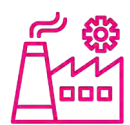
Transports :
614 246 €



Eau et assainissement
pluvial :
979 681 €



Voiries communautaires :
3 864 595 €



Interventions économiques :
408 183 €

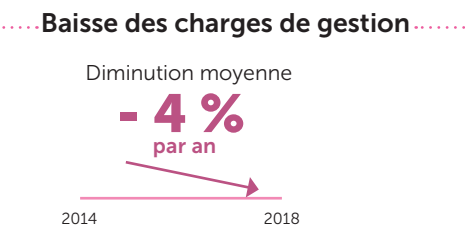
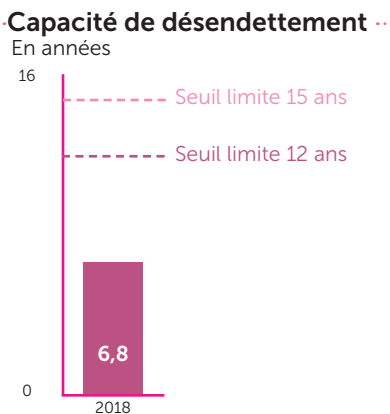
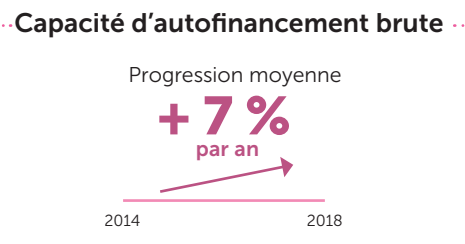
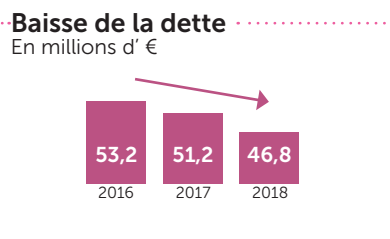


Aide au tourisme :
433 258 €

DÉTAIL DES BUDGETS ANNEXES

	Dépenses	Recettes
▶ Assainissement		
Fonctionnement	2 177 224 €	3 416 977 €
Investissement	3 017 002 €	4 053 646 €
▶ Eau potable		
Fonctionnement	168 722 €	1 662 079 €
Investissement	1 161 918 €	2 955 287 €
▶ Grande prairie		
Fonctionnement	156 815 €	156 816 €
Investissement	343 420 €	18 904 €
▶ ZI Amilly		
Fonctionnement	- €	1951 €
Investissement	2 164 872 €	- €
▶ Ilot 19		
Fonctionnement	0,63 €	- €
Investissement	356 750 €	- €
▶ Ilot 22		
Fonctionnement	73 375 €	73 375 €
Investissement	225 367 €	72 227 €
▶ Arboria		
Fonctionnement	420 968 €	419 960 €
Investissement	349 921 €	349 921 €

LE COMPTE ADMINISTRATIF 2018 RÉVÈLE UNE SITUATION FINANCIÈRE SOLIDE POUR L'AGGLOMÉRATION MONTARGOISE :



ANNEXE 1 : LES MEMBRES DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE AU 31/12/2018

MEMBRES DU BUREAU

PRÉSIDENT

Frank SUPPLISSON

VICE-PRÉSIDENTS

Gérard DUPATY
Benoît DIGEON
Bernadette ABSOLU
Franck DEMAUMONT
Denise SERRANO
Bernard DELAVEAU
Jean-Paul SCHOULEUR
Dominique LAURENT
René BEGUIN
Guy HAGHEBAERT
Eric PEPIN
Christian BOURILLON
Gérard LELIEVRE
Jean-Paul BILLAULT

CONSEILLERS DÉLÉGUÉS

Jérôme RICARDOU
Christian CHARPENTIER
Eric GODEY

CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

AMILLY

Gérard DUPATY
Catherine FEVRIER
Guy HAGHEBAERT
Françoise BEDU
Jean-Charles LAVIER
Annie GUET
Baudouin ABRAHAM
Grégory GABORET

MONTARGIS

Frank SUPPLISSON
Benoît DIGEON
Viviane JEHANNET
Carole BUTOR
Charles TERRIER
Philippe MALET
Jean-Pierre DOOR
Dominique PARE
Nathalie RIBEIRO GONCALVES
Bruno NOTTIN
Lise GABRIELLE

CHALETTE-SUR-LOING

Franck DEMAUMONT
Laurianne DELAPORTE
Eric PEPIN
Chantal CLEMENT
Christophe RAMBAUD
Marie-Madeleine HEUGUES
Musa OZTURK
Liliane BERTHELIER
Annette MORAND

VILLEMANDEUR

Denise SERRANO
Claude TOURATIER
Brigitte GADAT-KULIGOWSKI
François COULON
Jean-Marc WATELLE

PANNES

Dominique LAURENT
Arlette PROCHASSON
Michel GAILLARD

CEPOY

Jean-Paul SCHOULEUR
Marie-Thérèse LELOUP

VIMORY

Bernadette ABSOLU
Félix FUJS

PAUCOURT

Bernard DELAVEAU
Muriel PARASKIOVA-ANTONINI

SOLTERRE

Jean-Paul BILLAULT
Martine MASSON BENEDETTO

CHEVILLON-SUR-HUILLARD

Christian BOURILLON
France CHAPILLON

LOMBREUIL

Eric GODEY
Patrice BERNARD

CORQUILLEROY

René BEGUIN
Fabienne LANGRAND

CONFLANS-SUR-LOING

Jérôme RICARDOU
Catherine MASTYKARZ

MORMANT-SUR-VERNISSON

Christian CHARPENTIER
Francis MARCOTTE

ST-MAURICE-SUR-FESSARD

Gérard LELIEVRE
Michelle DARDELET

ANNEXE 2 : LA COMPOSITION DES COMMISSIONS PERMANENTES ET OBLIGATOIRES AU 31/12/2018

LES COMMISSIONS PERMANENTES DE L'AGGLOMÉRATION MONTARGOISE

En vertu de l'article L.5211-40-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, les conseillers municipaux des communes membres peuvent siéger au sein des commissions permanentes de l'Agglomération Montargoise.

COMMISSION INTERCOMMUNALITÉ

VP responsable de la Commission :

Bernard DELAVEAU

AMILLY
CEPOY
CHALETTE/LOING
CHEVILLON/HUILLARD
CONFLANS/LOING
CORQUILLEROY
LOMBREUIL
MONTARGIS
MORMANT/VERNISSON
PANNES
PAUCOURT
ST-MAURICE/FESSARD
SOLTERRE
VILLEMANDEUR
VIMORY

Gérard DUPATY, Guy HAGHEBAERT
Jean-Paul SCHOULEUR
Laurianne DELAPORTE, Liliane BERTHELIER
Christian BOURILLON
Jérôme RICARDOU
René BÉGUIN
Eric GODEY
Jean-Pierre DOOR, Lise GABRIELLE
Christian CHARPENTIER
Dominique LAURENT
Bernard DELAVEAU
Gérard LELIEVRE
Jean-Paul BILLAULT
Denise SERRANO, François COULON
Bernadette ABSOLU

Elu référent «développement durable» de la Commission : Liliane BERTHELIER

COMMISSION LOGEMENT

VP responsable de la Commission :

Dominique LAURENT

AMILLY
CEPOY
CHALETTE/LOING
CHEVILLON/HUILLARD
CONFLANS/LOING
CORQUILLEROY
LOMBREUIL
MONTARGIS
MORMANT/VERNISSON
PANNES
PAUCOURT
ST-MAURICE/FESSARD
SOLTERRE
VILLEMANDEUR
VIMORY

Françoise BEDU, Emmanuelle SIMON (CM)
Marie-Thérèse LELOUP
Musa ÖZTURK, Atif KHALID (CM)
Christian BOURILLON
Christel OLIVEIRA (Adjointe)
Christian BLIN (Adjoint)
Patrice BERNARD
Jean-Noël GUILLAUME (CM), Bruno NOTTIN
Francis MARCOTTE
Dominique LAURENT
Gérard LORENTZ (CM)
Gérard LELIEVRE
Martine MASSON BENEDETTO
François COULON, Annick CHATON (Adjointe)
Félix FUJS

Elu référent «développement durable» de la Commission : Christian BLIN

COMMISSION URBANISME

VP responsable de la Commission :

Gérard LELIEVRE

AMILLY
CEPOY
CHALETTE/LOING
CHEVILLON/HUILLARD
CONFLANS/LOING
CORQUILLEROY
LOMBREUIL
MONTARGIS
MORMANT/VERNISSON
PANNES
PAUCOURT
ST-MAURICE/FESSARD
SOLTERRE
VILLEMANDEUR
VIMORY

Catherine FEVRIER, Edmond SZEWCZYK (Adjoint)
Denis CHERON (Adjoint)
Musa ÖZTURK, Atif KHALID (CM)
Christian BOURILLON
Christel OLIVEIRA (Adjointe)
Jean-Marie DUCHÈNE (Adjoint)
Eric GODEY
Jean-Noël GUILLAUME (CM), Nathalie RIBEIRO GONCALVES
Francis MARCOTTE
Michel GAILLARD
Guy MOREAU (Adjoint)
Gérard LELIEVRE
Martine MASSON BENEDETTO
François COULON, Claude TOURATIER
Félix FUJS

Elu référent «développement durable» de la Commission : Claude TOURATIER

COMMISSION DES AFFAIRES SOCIALES

VP responsable de la Commission :

Franck DEMAUMONT

AMILLY
CEPOY
CHALETTE/LOING
CHEVILLON/HUILLARD
CONFLANS/LOING
CORQUILLEROY
LOMBREUIL
MONTARGIS
MORMANT/VERNISSON
PANNES
PAUCOURT
ST-MAURICE/FESSARD
SOLTERRE
VILLEMANDEUR
VIMORY

Françoise BEDU, Stéphanie DELPHINE (CM)
Marie-Thérèse LELOUP
Franck DEMAUMONT, Annette MORAND
France CHAPILLON
Jérôme RICARDOU
Claudine GEORGES-LECOMTE (Adjointe)
Marie-Thérèse SOULAT (Adjointe)
Dominique PARE, Cécile DENIS (CM)
Edith PLANCHERON (Adjointe)
Ariette PROCHASSON
Muriel PARASKIOVA-ANTONINI
Christophe MOINEAU (Adjoint)
Martine MASSON BENEDETTO
Jean-Marc WATELLE, Jean-Claude LEMAIRE (CM)
Jacqueline COGNÉ (CM)

Elu référent «développement durable» de la Commission : Jérôme RICARDOU

COMMISSION DES AFFAIRES CULTURELLES

VP responsable de la Commission :

Bernadette ABSOLU

AMILLY
CEPOY
CHALETTE/LOING
CHEVILLON/HUILLARD
CONFLANS/LOING
CORQUILLEROY
LOMBREUIL
MONTARGIS
MORMANT/VERNISSON
PANNES
PAUCOURT
ST-MAURICE/FESSARD
SOLTERRE
VILLEMANDEUR
VIMORY

Baudouin ABRAHAM, Lucie PEYRIDIEU (CM)
Marie-Thérèse LELOUP
Liliane BERTHELIER, Michel POMPON (CM)
France CHAPILLON
Jérôme RICARDOU
Fabienne LANGRAND
Sylvie SELZER (Adjointe)
Jean-René COQUELIN (CM), Viviane JEHANNET
Edith PLANCHERON (Adjointe)
Ariette PROCHASSON
Muriel PARASKIOVA-ANTONINI
Michelle DARDELET
Martine MASSON BENEDETTO
Brigitte GADAT-KULIGOWSKI, Jean-François DUPORT (Adjoint)
Bernadette ABSOLU

Elu référent «développement durable» de la Commission : Michelle DARDELET

COMMISSION DES TRAVAUX

VP responsable de la Commission :

Gérard DUPATY

AMILLY
CEPOY
CHALETTE/LOING
CHEVILLON/HUILLARD
CONFLANS/LOING
CORQUILLEROY
LOMBREUIL
MONTARGIS
MORMANT/VERNISSON
PANNES
PAUCOURT
ST-MAURICE/FESSARD
SOLTERRE
VILLEMANDEUR
VIMORY

Gérard DUPATY, Edmond SZEWCZYK (Adjoint)
Denis CHERON (Adjoint)
Eric PÉPIN, Jacques LALOT (CM)
Christian BOURILLON
Jérôme RICARDOU
Jean-Marie DUCHÈNE (Adjoint)
Eric GODEY
Benoît DIGEON, Philippe MALET
Christian CHARPENTIER
Dominique LAURENT
Bernard DELAVEAU
Gérard LELIEVRE
Jean-Paul BILLAULT
Claude TOURATIER, Denise SERRANO
Félix FUJS

Elu référent «développement durable» de la Commission : Bernard DELAVEAU

COMMISSION DES FINANCES

VP responsable de la Commission :

Frank SUPPLISSON

AMILLY
CEPOY
CHALETTE/LOING
CHEVILLON/HUILLARD
CONFLANS/LOING
CORQUILLEROY
LOMBREUIL
MONTARGIS
MORMANT/VERNISSON
PANNES
PAUCOURT
ST-MAURICE/FESSARD
SOLTERRE
VILLEMANDEUR
VIMORY

Guy HAGHEBAERT, Lucien FOURNEL (CM)
Jean-Paul SCHOULEUR
Franck DEMAUMONT, Eric PÉPIN
Christian BOURILLON
Catherine MASTYKARZ
René BÉGUIN
Eric GODEY
Jean-Pierre DOOR, Charles TERRIER
Christian CHARPENTIER
Michel GAILLARD
Muriel PARASKIOVA-ANTONINI
Gérard LELIEVRE
Jean-Paul BILLAULT
Denise SERRANO, Brigitte GADAT-KULIGOWSKI
Bernadette ABSOLU

Elu référent «développement durable» de la Commission : Gérard LELIEVRE

COMMISSION TRANSPORTS

VP responsable de la Commission :

Jean-Paul SCHOULEUR

AMILLY
CEPOY
CHALETTE/LOING
CHEVILLON/HUILLARD
CONFLANS/LOING
CORQUILLEROY
LOMBREUIL
MONTARGIS
MORMANT/VERNISSON
PANNES
PAUCOURT
ST-MAURICE/FESSARD
SOLTERRE
VILLEMANDEUR
VIMORY

Michel PECHER (Adjoint), Catherine FEVRIER
Jean-Paul SCHOULEUR
Marie-Madeleine HEUGUES, Hiba PRUNEAU (adjointe)
Christian BOURILLON
Jean-Claude SEGUIS (Adjoint)
René BÉGUIN
Eric GODEY
Benoît DIGEON, Bruno NOTTIN
Vincent DESRUMAUX (Adjoint)
Claude THIÉRY (Adjoint)
Gérard LORENTZ (CM)
Michelle DARDELET
Martine MASSON BENEDETTO
Denise SERRANO, François COULON
Félix FUJS

Elu référent «développement durable» de la Commission : Denise SERRANO

COMMISSION DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET TOURISTIQUE - FORMATION - EMPLOI - NUMÉRIQUE

VP responsable de la Commission :

Guy HAGHEBAERT

AMILLY
CEPOY
CHALETTE/LOING
CHEVILLON/HUILLARD
CONFLANS/LOING
CORQUILLEROY
LOMBREUIL
MONTARGIS
MORMANT/VERNISSON
PANNES
PAUCOURT
ST-MAURICE/FESSARD
SOLTERRE
VILLEMANDEUR
VIMORY

Guy HAGHEBAERT, Grégory GABORET
Régis GUERIN (Adjoint)
Christophe RAMBAUD, Mamoudou BASSOUM (Adjoint)
Christian BOURILLON
Jérôme RICARDOU
Claudine GEORGES-LECOMTE (Adjointe)
Eric GODEY
Philippe MALET, Charles TERRIER
Francis MARCOTTE
Hélène DE LAPORTE (Adjointe)
Gérard LORENTZ (CM)
Gérard LELIEVRE
Martine MASSON BENEDETTO
François COULON, Jean-Marc WATELLE
Bernadette ABSOLU

Elu référent «développement durable» de la Commission : Christian BOURILLON

COMMISSION ENVIRONNEMENT, DÉVELOPPEMENT DURABLE ET AGENDA 21

VP responsable de la Commission :

Denise SERRANO

AMILLY
CEPOY
CHALETTE/LOING
CHEVILLON/HUILLARD
CONFLANS/LOING
CORQUILLEROY
LOMBREUIL
MONTARGIS
MORMANT/VERNISSON
PANNES
PAUCOURT
ST-MAURICE/FESSARD
SOLTERRE
VILLEMANDEUR
VIMORY

Jean-Charles LAVIER, Grégory GABORET
Régis GUERIN (Adjoint)
Vincent CLEMENT, Espérance PATUREAU (CM)
Christian BOURILLON
Jérôme RICARDOU
Christian BLIN (Adjoint)
Patrice BERNARD
Carole BUTOR, Lise GABRIELLE
Vincent DESRUMAUX (Adjoint)
Hélène DE LAPORTE (Adjointe)
Guy MOREAU (Adjoint)
Michelle DARDELET
Martine MASSON BENEDETTO
Denise SERRANO, Claude TOURATIER
Jacqueline COGNÉ (CM)

Elu référent «développement durable» de la Commission : Lise GABRIELLE

ANNEXE 2 : LA COMPOSITION DES COMMISSIONS PERMANENTES ET OBLIGATOIRES AU 31/12/2018 (SUITE)

LES COMMISSIONS PERMANENTES DE L'AGGLOMÉRATION MONTARGOISE (SUITE)

COMMISSION DES SPORTS

VP responsable de la Commission :
[Frank SUPPLISSON](#)

AMILLY
CEPOY
CHALETTE/LOING
CHEVILLON/HUILLARD
CONFLANS/LOING
CORQUILLEROY
LOMBREUIL
MONTARGIS
MORMANT/VERNISSON
PANNES
PAUCOURT
ST-MAURICE/FESSARD
SOLTERRE
VILLEMANDEUR
VIMORY

Jean-Charles LAVIER, Patrick LECLOU (CM)
Christophe MIREUX (CM)
Christophe RAMBAUD, Maher BEN AZZOUZ (CM)
Christian BOURILLON
Christel OLIVEIRA (Adjointe)
Christian BLIN (Adjoint)
Eric GODEY
Dominique DELANDRE (CM), Jean SILLET (CM)
Francis MARCOTTE
François RIBOT (CM)
François SAILLARD (Adjoint)
Gérard LELIEVRE
Martine MASSON BENEDETTO
Jean-Marc WATELLE, Brigitte GADAT-KULIGOWSKI
Félix FUJS

Elu référent «développement durable» de la Commission : [Christian BOURILLON](#)

COMMISSION RURALITÉ

VP responsable de la Commission :
[Christian BOURILLON](#)

AMILLY
CEPOY
CHALETTE/LOING
CHEVILLON/HUILLARD
CONFLANS/LOING
CORQUILLEROY
LOMBREUIL
MONTARGIS
MORMANT/VERNISSON
PANNES
PAUCOURT
ST-MAURICE/FESSARD
SOLTERRE
VILLEMANDEUR
VIMORY

Annie GUET, Jean-Claude HEBERT (CM)
Jean-Paul SCHOULEUR
Christophe RAMBAUD, Annette MORAND
Christian BOURILLON
Catherine MASTYKARZ
Fabienne LANGRAND
Patrice BERNARD
Dominique PARE, Nathalie RIBEIRO GONCALVES
Christian CHARPENTIER
Claude THIERRY (Adjoint)
Bernard DELAVEAU
Gérard LELIEVRE
Jean-Paul BILLAULT
François COULON, Denise SERRANO
Bernadette ABSOLU

Elu référent «développement durable» de la Commission : [Jean-Paul BILLAULT](#)

LES COMMISSIONS OBLIGATOIRES DE L'AGGLOMÉRATION MONTARGOISE

COMMISSION DE SÉCURITÉ DES ÉTABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC (ERP)

VP responsable de la Commission :
[René BÉGUIN](#)

AMILLY
CEPOY
CHALETTE/LOING
CHEVILLON/HUILLARD
CONFLANS/LOING
CORQUILLEROY
LOMBREUIL
MONTARGIS
MORMANT/VERNISSON
PANNES
PAUCOURT
ST-MAURICE/FESSARD
SOLTERRE
VILLEMANDEUR
VIMORY

Michel PECHER (Adjoint)
Thierry BEYER (Adjoint)
Musa ÖZTÜRK
Christian BOURILLON
Catherine MASTYKARZ
René BÉGUIN
Eric GODEY
Benoît DIGEON
Francis MARCOTTE
Hélène DE LAPORTE (Adjointe)
Bernard DELAVEAU
Christophe MOINEAU (Adjoint)
Jean-Paul BILLAULT
Claude TOURATIER
Félix FUJS

COMMISSION ACCESSIBILITÉ DES ERP ET DES PERSONNES HANDICAPÉES

VP responsable de la Commission :
[René BÉGUIN](#)

AMILLY
CEPOY
CHALETTE/LOING
CHEVILLON/HUILLARD
CONFLANS/LOING
CORQUILLEROY
LOMBREUIL
MONTARGIS
MORMANT/VERNISSON
PANNES
PAUCOURT
ST-MAURICE/FESSARD
SOLTERRE
VILLEMANDEUR
VIMORY

Michel PECHER (Adjoint)
Thierry BEYER (Adjoint)
Musa ÖZTÜRK
Christian BOURILLON
Catherine MASTYKARZ
René BÉGUIN
Eric GODEY
Benoît DIGEON
Francis MARCOTTE
Hélène DE LAPORTE (Adjointe)
Bernard DELAVEAU
Christophe MOINEAU (Adjoint)
Jean-Paul BILLAULT
Claude TOURATIER
Félix FUJS

COMMISSION D'ÉVALUATION DES TRANSFERTS DE CHARGES

Président de la Commission : [Dominique LAURENT](#)
VP responsable de la Commission : [Charles TERRIER](#)

Titulaires :	Suppléants :
AMILLY CEPOY CHALETTE/LOING CHEVILLON/HUILLARD CONFLANS/LOING CORQUILLEROY LOMBREUIL MONTARGIS MORMANT/VERNISSON PANNES PAUCOURT ST-MAURICE/FESSARD SOLTERRE VILLEMANDEUR VIMORY	Guy HAGHEBAERT Régis GUERIN Laurianne DELAPORTE Christian BOURILLON Jean-Claude SEGUIN René BÉGUIN Eric GODEY Charles TERRIER Christian CHARPENTIER Dominique LAURENT Guy MOREAU Gérard LELIEVRE Jean-Paul BILLAULT Denise SERRANO Muriel MOREL
	Lucien FOURNEL Christophe MIREUX Kasim BALABAN France CHAPILLON Jérôme RICARDOU Jean-Marie DUCHENE Patrice BERNARD Marie-Claire TICOT Vincent DESRUMAUX Arlette PROCHASSON Muriel PARASKIOVA-ANTONINI Michelle DARDELET Martine MASSON BENEDETTO Brigitte GADAT-KULIGOWSKI Rémi DENOUEVAUX

DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC - COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS

Président de la Commission : [Frank SUPPLISSON](#)

Titulaires :	Suppléants :
Benoît DIGEON Eric PEPIN Gérard LELIEVRE Dominique LAURENT Bernadette ABSOLU	Guy HAGHEBAERT Jean-Paul SCHOULEUR Jean-Paul BILLAULT Bernard DELAVEAU Denise SERRANO

COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX

VP responsable de la Commission : [Eric PEPIN](#)

Titulaires :	Suppléants :
Benoît DIGEON Eric PEPIN Gérard LELIEVRE Dominique LAURENT Bernadette ABSOLU	Guy HAGHEBAERT Jean-Paul SCHOULEUR Jean-Paul BILLAULT Bernard DELAVEAU Denise SERRANO

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Monsieur le Président de la Communauté ou son représentant : [Gérard DUPATY](#)

Titulaires :	Suppléants :
Benoît DIGEON Franck DEMAUMONT Dominique LAURENT Bernard DELAVEAU Bernadette ABSOLU	Guy HAGHEBAERT Jérôme RICARDOU Gérard LELIEVRE Jean-Paul BILLAULT Denise SERRANO

ANNEXE 3 : LE BUREAU



Frank Supplisson

Président de l'Agglomération Montargoise



Gérard Dupaty

Premier Vice-président aux travaux, eau et assainissement, appel d'offres



Benoît Digeon

Vice-président gestion des risques dont la GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et préventions des inondations)



Bernadette Absolu

Vice-présidente aux affaires culturelles



Franck Demaumont

Vice-président aux affaires sociales



Denise Serrano

Vice-présidente à l'environnement, développement durable et agenda 21



Bernard Delaveau

Vice-président à l'intercommunalité



Jean-Paul Schouleur

Vice-président aux transports



Dominique Laurent

Vice-président au logement et aires d'accueil des gens du voyage



René Beguin

Vice-président à la sécurité et à l'accessibilité des établissements recevant du public et des personnes handicapées



Guy Haghebaert

Vice-président au développement économique et touristique - formation - emploi - numérique



Eric Pepin

Vice-président aux services publics locaux



Christian Bourillon

Vice-président à la ruralité



Gérard Lelièvre

Vice-président à l'urbanisme



Jean-Paul Billault

Vice-président à la prévention et à la sécurité



Eric Godey

Conseiller délégué aux actions de formation



Christian Charpentier

Conseiller délégué aux rivières et canaux



Jérôme Ricardou

Conseiller délégué aux relations internationales et à la communication



Agglomération Montargoise

1 rue du Faubourg de la Chaussée - CS 10 317
45125 MONTARGIS Cedex

02 38 95 02 02

contact@agglo-montargoise.fr

www.agglo-montargoise.fr

Rejoignez-nous sur



Directeur de la publication : Jérôme Ricardou,
Rédaction : Julie Bronner, Jean-François Pezairé,
Jennifer Charles, Stéphanie Cascino.
Maquette et mise en page : Amandine Minette.
ISSN : 1632-8523